BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
Pharmacien
457, NOTRE-DAME,
JOLIETTE

JUSTICE mc QUIDEM
L'ACTION POPULAIRE
Valois abbé O. Directeur

FILMS — FILMS
développement et impressions,
service de 12 hres
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
419, rue NOTRE-DAME
Voisin du Bureau de Poste.

VOL. XXXI, No 49 — JOLIETTE, JEUDI 13 JANVIER 1944 — TROIS SOUS LE NUMERO

Déclaration de M. le Dr Edmond Piette

Voici la déclaration officielle de M. l'échevin Edmond Piette. Nous lui donnons une certaine importance car, on le constatera à sa lecture, elle est tout un document et expose la doctrine sociale catholique qui seule peut nous sauver, ramener la paix dans les milieux ouvriers. — O. V.

* * *

Je me déclare dissident à la proposition de l'Echevin Lafortune. Les raisons allégues pour la reconnaissance de l'union de nos employés ont leur valeur, mais ma conscience ne me permet pas de les approuver.

Nous avons lutté jusqu'ici contre la neutralité syndicale parce qu'elle nous oblige à admettre un principe mauvais: celui qui consiste à être ni pour ni contre Dieu en ce qui regarde la question ouvrière. — Les principes catholiques ne sont pas changés. — Et je les garde aujourd'hui comme je les gardais hier. — Or, devant les misères de la classe ouvrière, deux papes en particulier ont donné au monde un code parfait, basé sur la charité et la justice, code qui a rendu d'immenses services aux ouvriers catholiques et que les non-catholiques eux-mêmes apprécient et admirent.

Dans une petite ville catholique comme la nôtre alors que nous avons un organisme tout fait, comment peut-on expliquer et comment pourrons-nous expliquer plus tard que des catholiques aient accepté les offres d'un syndicat neutre et refusé d'accepter les enseignements des papes.

Nous n'avons pas à demander s'il vaut mieux avoir un syndicat neutre ou un syndicat catholique. — La réponse est claire et nette à mon sens: il faut le syndicat catholique.

Les uns sont pour la tolérance. Les autres veulent plaider ignorance. — Aux premiers je dis: nous n'avons aucune raison de tolérer, soit en laissant faire, soit en mettant un veto comme on l'a fait récemment, nous ne devons pas tolérer quand nous savons que les chefs des syndicats neutres admettent que les différends ouvriers peuvent être réglés par la force sans tenir compte de l'ordre et des services publics importants et qui n'ont, après tout, qu'un but: noyauter petit à petit le milieu ouvrier, y jeter des idées perverses et préparer dans ces milieux un terrain favorable pour n'importe quelle doctrine révolutionnaire.

Aux seconds je dis: Ouvrez les yeux. — Jetez les regards sur les vieux pays comme la Belgique, la France, l'Espagne. — Pour avoir fait comme beaucoup veulent le faire ici, ils ont connu les épreuves les plus terribles. — Nos vingt semaines sociales nous apportent la doctrine la plus forte et les directives les plus claires en matière syndicale, allons-nous laisser tout cela de côté pour accepter les enseignements et les directives de ces nouveaux maîtres plus habiles à préparer des troubles qu'à préparer la paix ouvrière.

Ouvrons les yeux, avant qu'il ne soit trop tard pour protéger ce que nous avons de plus cher, notre langue, notre foi et notre religion.

Je reconnais que nos législatures ont fait quelques bonnes lois mais il en est d'autres qui sont quelconques, un bon nombre ne répond pas au besoin présent.

Notre législature se doit en justice et en charité de voter le plus tôt possible des lois au sujet des grèves, au sujet des conflits ouvriers surtout dans les services d'utilité publique afin d'éviter à l'avenir qu'une province catholique donne de tels mauvais exemples aux provinces protestantes.

Je suis contre l'union de nos ouvriers dans un syndicat neutre comme celui du congrès des Métiers et du Travail du Canada, alias A. F. L. (American Federation of Labor).

1) Parce qu'il n'est ni pour ni contre Dieu; son grand principe étant que la religion n'a pas d'affaire dans les questions ouvrières: donc il faut mettre de côté les encycliques des papes, les directives des évêques. — On paie cher aujourd'hui pour avoir banni Dieu et la morale de la vie publique, de la vie politique, économique et internationale.

2) Parce que le congrès des Métiers et du Travail du Canada, étant directement ou indirectement l'instrument de l'internationale, divise les ouvriers pour les pousser contre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique. — Leur but est donc d'enlever l'ouvrier à l'influence du prêtre. — Donc l'ouvrier canadien-français, privé de celui qui l'a toujours aidé et renseigné dans le passé, deviendra le jouet de n'importe quel exploiteur.

Il était courant, il y a cinq ou six ans, d'entendre dans ces milieux de sociétés neutres des expressions comme celle-ci: "Affaiblissons l'influence du clergé catholique dans la province et nous règnerons . . ."

3) Parce que le congrès des Métiers et du travail n'est pas opposé en principe aux grèves et plus particulièrement à la grève de sympathie; voyez-vous, un jour, nos ouvriers se mettre en grève, alors que tout va bien ici, parce que des ouvriers à Sorel ou aux Trois-Rivières ont décidé de faire la grève.

Je pourrais continuer à énumérer d'autres raisons qui motivent mon vote contre le syndicat neutre, quelque soit son nom, mais je me limite et si je conseille à nos ouvriers de Joliette les syndicats catholiques, je veux leur dire, qu'avec les syndicats catholiques, ils ne sont pas isolés puisque 48,000 ouvriers dans la province font partie de cette union et qu'en plus de leur valeur morale, les syndicats catholiques offrent à l'ouvrier des avantages matériels qui présentent déjà de réelles sécurités pour l'avenir.

Je regrette pour nos ouvriers la mésentente qui existe entre eux et l'autorité municipale.

Je le regrette parce que je me considère l'ami des ouvriers de Joliette et un grand nombre me connaissent et comme citoyn et comme médecin.

Je ne leur reproche pas leur union entre eux, mais je leur reproche d'avoir choisi une association neutre pour revendiquer leurs droits. Messieurs les ouvriers, vous n'avez pas toujours le temps d'étudier et d'approfondir des questions aussi importantes que celle des syndicats, mais sachez que, comme catholiques, comme citoyens de la ville de Joliette, vous êtes en bien meilleure société avec l'Eglise qui vous demande d'éviter de faire partie des associations neutres, avec nos autorités religieuses locales qui vous conseillent les syndicats nationaux et catholiques, qu'avec le congrès canadien du travail qui vous invite, comme il l'a fait ailleurs, à la révolte, sous prétexte que vos droits sont lésés.

Si j'ai un conseil à donner aux ouvriers c'est de se détacher de ce qui est un obstacle à notre entente, c'est-à-dire, votre union dans une association neutre.

Faisant partie d'une province à majorité catholique et d'un pays, le Canada où 40% de la population est catholique, j'ai le devoir, dans la circonstance, et le droit d'enrégistrer mon vote contre la mesure actuelle et en signe de protestation contre cette situation qui est créée à la cité de Joliette par les circonstances et par l'impossibilité dans laquelle le Conseil se trouve de prendre l'attitude qu'il désirerait prendre, en ne reconnaissant pas cette union, je donne ma démission.

Je remercie M. le Maire et Messieurs les Echevins pour la courtoisie qu'il m'ont toujours témoignée.

Dr Ed. PIETTE.

L'ATTITUDE DU CONSEIL

Voici un texte qui nous est communiqué et qui donne l'attitude de nos échevins au sujet du différend des employés municipaux et les raisons de l'acceptation par le Conseil de toutes les demandes de l'Union des employés. M. le Dr Piette, n'a pas voulu accepter ce texte et a donné sa démission. Dans une autre colonne on pourra lire la déclaration de M. l'échevin Piette qui a montré beaucoup de fermeté dans toute cette histoire.

Le Conseil de ville a agi par principe, en défendant à ses employés municipaux, spécialement les pompiers et policiers, de s'affilier à un syndicat qui reçoit ses directives de l'étranger; et ce faisant il était en parfait accord avec la plupart des gens bien pensant qui s'occupent des questions sociales.

Le 24 novembre, le Ministre du Travail, M. Rochette lui-même a refusé aux pompiers et policiers des Trois-Rivières, le droit de s'affilier à un corps ouvrier supérieur.

Le juge Savard, président d'un conseil d'arbitrage, nie aux employés des services intérieurs de la ville de Montréal, le droit de s'affilier à une organisation extérieure. D'autre part, le procureur général de la province, l'honorable Léon Casgrain, met en demeure les membres de la police provinciale qui auraient déjà adhéré au C. C. T. d'avoir à en quitter les rangs dans les trois jours.

M. Marquette lui-même, qui est l'instigateur de la grève des policiers de Montréal, et, qui était en même temps juge sur le comité d'arbitrage n'a pû s'empêcher de signer un rapport, demandant aux autorités de rendre les grèves de ces employés (policiers et pompiers) impossibles.

L'attitude unanime prise par le Conseil de ville était donc parfaitement logique, si on la juge à la lumière de la conduite de ces messieurs.

Aujourd'hui, la situation est bien différente. Le cabinet provincial a obligé la ville de Montréal à reconnaître l'union des policiers et pompiers.

Après renseignements pris à bonne source, nous avons acquis la certitude que nous ne pourrions pas compter sur le concours et la protection de la police provinciale, advenant une grève.

(à suivre à la dernière page)

L'heure des messes à la cathédrale

A partir de dimanche prochain le 16 janvier, l'heure des messes est changée à la cathédrale. Les messes auront lieu dorénavant à 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h. et 10 h. 30. La messe de 8 heures sera réservée aux enfants. Il n'y aura donc plus de messes dans la chapelle des Congrégations, et la grand'messe sera chantée à 10 h.30 au lieu de 10 heures.

A la Cour suprême

L'honorable juge Thibaudeau Rinfret vient d'être appelé à la présidence de la Cour suprême du Canada en remplacement de M. Duff dont l'âge, 79, imposa la retraite. Le nouveau juge en chef est un Canadien français qui fait grandement honneur à sa race, à la magistrature et au pays tout entier. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'honneur qui échoit à l'un des nôtres.

Ouverture de la session

C'est le 18 janvier qu'aura lieu l'ouverture de la session à Québec. Les récents conflits ouvriers qui éclatent un peu partout dans la province auront leur répercussion dans l'Assemblée Législative de Québec. La position prise par le cabinet provincial, par M. Godbout en particulier, lors des grèves à Montréal, suscitera probablement des débats intéressants. Tous ceux qui s'occupent de questions sociales espèrent que le gouvernement amendera la loi de façon à favoriser l'ordre et la concorde dans la province.

NOTES D'UN VISIONNAIRE

■ Deux chauffeurs de taxi se sont heurtés violemment et ils échangent des propos mêlés de jurons salés. Puis ils se disent des noms d'oiseaux et d'animaux. Enfin, l'un, pour mettre le fion lance: Va donc, espèce! — L'autre chauffeur n'a rien trouvé à répondre.

■ Mon garçon est fort en langues étrangères. Il parle l'anglais, sait le latin et apprend le grec. Au moins, parle-t-il bien le français?

■ Tenez, Lucien, voici de l'argent. Allez me chercher six oranges chez l'épicier, vous pourrez en manger une.

Dix minutes plus tard, Lucien revient en pelant son orange. Voici, monsieur, il n'en restait qu'une, je vous rends la monnaie.

■ Quand je serai grand, je gagnerai beaucoup d'argent comme papa. — Moi, j'en dépenserai beaucoup comme maman.

■ Il n'est bois si vert qui ne s'allume (Marot). Vieille pensée fort de mise cet hiver...

■ Le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui (La Bruyère).

■ Vous payez le poisson trente sous la livre? — Oui, et j'en prends du pas frais!

■ Les âmes généreuses... respectent le secret des âmes malheureuses (Delille).

■ En 1663, dit un vieil almanach il fit si froid qu'on vendit à Paris le vin à la livre. Il était gelé. Et, on avait le nez rouge à sucer de la glace!

■ En 1944, il n'y a pas que le vin de gelé en Canada...

Le POINTEUR.

Décédé à 93 ans

A Lavaltrie, est décédé le 8 janvier, M. Ephrem Pelletier, époux de feu Emma Giguère, à l'âge de 93 ans. Quatre enfants lui survivent: le Dr Geo. Pelletier, R. Sr M. de Fourvières, c.n.d., M. Lionel et Mlle Blandine Pelletier. Les funérailles eurent lieu le 11 janvier.

Aux funérailles de feu Ovila Majeau

M. le maire Henri Majeau de St-Charles Borromée et Mme Majeau, MM. Charles-Auguste et Hervé Majeau, Mlle Evelyne Majeau, assistaient, mardi matin, à Chicopee Falls, aux funérailles de M. Ovila Majeau, frère de M. Henri Majeau, décédé samedi le 8 janvier à l'âge de 69 ans. Outre son frère, le défunt laisse dans le deuil une soeur Mme Rivest. — Nos sympathies à la famille Majeau.

Nous avons eu la grève

Sur la réception du rapport du Comité d'arbitrage par le Conseil, l'Union des employés municipaux devait servir à la ville un ultimatum de douze heures. Mais cela ne semble pas avoir été fait. Le Conseil s'est réuni vendredi à 4 hres et à 9 hres pour étudier le rapport. Il fut alors décidé d'accepter le rapport et de garder le droit d'étudier plus tard la question du fonds de pension.

Les employés, sans avoir reçu avis officiel de cette décision, décidèrent la grève et la commencèrent samedi matin quelques minutes avant huit heures en privant la ville d'électricité, ce qui était une bien petite manière de se faire apprécier. Car toutes les industries de la ville se trouvèrent privées de courant et leurs employés durent retourner à leur demeures. C'est une perte inappréciable pour les patrons et les employés, et ce n'était pas nécessaire du tout pour qu'il y ait grève.

Samedi matin, le maire et quelques échevins s'assemblèrent pour recevoir les employés et alors ils acceptèrent le rapport du comité dans son entier. Avant midi tout était rentré dans l'ordre. Le Conseil reconnaît l'Union des employés comme organe des employés municipaux de Joliette, s'engage à ne sévir contre aucun gréviste et à négocier une convention collective dans le plus court délai.

Les Cosaques du Don à Joliette

Le Séminaire a l'honneur et le plaisir de vous faire part qu'il présentera au public de Joliette, le samedi 22 janvier courant, à 8 h. 30 précises le choeur célèbre des Cosaques du Don du Général Platoff.

C'est l'un des plus grands événements artistiques que Joliette ait jamais vu. La qualité des artistes de renommée mondiale, leur nombre (une trentaine), leur programme de chant et de danse nous promettent et nous assurent l'une des plus belle soirées de l'année.

Les billets, en vente à la procure du Séminaire, sont de $1.75, orchestre et balcon; de $1.50 et de $1.00 taxe comprise. Retenez dès maintenant votre place, et faites-vous les propagandistes de l'organisation de cette soirée, en invitant et en amenant vos amis.

M. Philibert achète un moulin

N.-D. de Lourdes — M. Gérard Philibert vient de se porter acquéreur du moulin à scie, situé un peu plus haut que le village, et détenu par la succession Sinai Laporte. Ce moulin a été ouvert à cet endroit il y a déjà longtemps. M. Philibert est à s'organiser pour ouvrir son moulin dans une quinzaine de jours.

Hôte d'honneur

L'hon. Lucien Dugas, président de la Régie des Services publics portera la parole à l'issue d'un dîner tenu à l'hôtel Mont-Royal, le 24 janvier par le congrès des associations de camionneurs de la province de Québec.

Retraites de demoiselles Tertiaires

Du 21 au 24 janvier, au couvent de l'Immaculée Conception, il y aura retraite fermée pour demoiselles tertiaires. S'inscrire au plus tôt en appelant l'organisatrice Mlle Hermine Asselin, 438 Richard. Tél. 774 ou s'adresser au couvent.

Quatre échevins à remplacer

A la suite de la démission de M. le Dr Piette, il y aura quatre sièges de libres à l'échevinage, lors de la nomination qui aura lieu le 25 janvier prochain. Si contestation il y a, la votation se fera le 1er février prochain.

Il paraît que M. l'échevin Adrien Forest consentirait à demeurer au poste. Les autres qui ont terminé leur temps sont MM. C.-B. Marcotte et Georges Lesage. Il est encore trop tôt pour savoir d'une façon définitive si ces deux membres du Conseil brigueront les suffrages à nouveau. La chose paraît plus probable pour M. Marcotte que pour M. Lesage. Et, déjà les candidatures se dessinent. On dit que M. le Dr Georges-Etienne Laporte viendrait à la place de M. le Dr Ed. Piette, que M. Médéric Sansregret se présenterait pour le siège occupé actuellement par M. Marcotte et que M. Elzéar Martel briguerait les suffrages pour le siège occupé par M. Lesage. Déjà des citoyens ont signé les bulletins de présentation de ces messieurs, paraît-il.

Bazar à la Congrégation

Mardi soir, S. Exc. Mgr Papineau présidait l'ouverture du bazar annuel au couvent de la Congrégation de notre ville. Nombre de personnes de la ville ont visité la salle mardi et mercredi soir et contribué à cette oeuvre nécessaire. Le bazar se termine ce soir. — Bienvenue à tous.

Chevaliers de C.

Assemblée le 18 janvier prochain, au local. Tous sont invités. Le Grand Chevalier recommande à tous les Frères d'assister à la conférence du Père Bouvier, le 20 janvier.

Joliette perd un bon citoyen

M. PRUDENT FARMER, CONTREMAITRE A L'ACME GLOVE, EST DECEDE A 57 ANS

Joliette vient de perdre un excellent citoyen et l'Acme Glove un contremaître qui était estimé de ses patrons et de ses compagnons. M. Farmer était, en effet, un citoyen paisible, distingué, modèle de piété et de dévouement à sa famille.

M. Prudent Farmer est décédé après quelques semaines de maladie à l'âge de 57 ans et 10 mois. Il laisse dans le deuil son épouse née Langevin (Eva), ses fils: MM. Charles-Edouard, pharmacien, marié à Mlle Lizotte; Jean, Paul et Louis, étudiants, et Mme Léopold Lebeau (Prudentienne); ses frères MM. Auray, Omer, Rodrigue et Mlle Marie-Ange, de Montréal; M. Charles-Emile, de St-Placide; des petits-enfants et autres parents.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale, lundi matin. Le R. P. Ernest Aubin, supérieur du Séminaire fit la levée du corps. M. le curé Edouard Jetté chanta le service assisté des abbés Léo Hénault et Léo Gamache. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés F. Gadoury, V. Amyot, J. Lafrenière et P. Lafortune. Au choeur: les RR. PP. Ernest Aubin, Gustave Lamarche, Fabien Moisan, Etienne Marion, Arthur Forest, Emile Jetté, Robert Valois, Gaston Bibeau, Alph. Galarneau; les FF. Soffray et Pigeon, c.s.v.; MM. les abbés Wilfrid Gervais, Omer Valois, Aimé Désy, P.-Chrysologue Bonin, F. Mousseau, G. Coderre, Antonio Ricard, Eugène Dumontier, Hector Geoffroy, Gabriel Amireault, Samuel Lesage, Jean-Marc Marsolais.

Les porteurs étaient six compagnons du défunt à l'Acme Glove: MM. J.-W. Desmarais, Chs-Ed. Gervais, Didace Fiset, Gaston Breault, Philorum Dumoulin et Nap. Borduas.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

J.-E. Bélanger

EPICERIES — FRUITS ET LEGUMES

548, MANSEAU — Tél. 1158

FROMAGE "Canadien" — la livre	30c.
FROMAGE "Kraft" — la livre	40c.
POMMES SECHES — la livre	20c.
FLEUR DE SARRAZIN — 10 livres pour	49c.
POISSONS BLANCS — 2 livres pour	25c.
MORUE SALEE — la livre	18c.
FILETS DE HADDOCK — la livre	35c.
HADDOCK FRAIS — la livre	18c.
FEVES BLANCHES — la livre	6c.
POIS A SOUPE — 10 livres pour	75c.
CAFE "Maxwell" — la livre	50c.

ST-DAMIEN DE BRANDON

(De notre correspondant)

M. Côme Mondor ayant donné sa démission comme Maire de la paroisse pour cause de santé, a été remplacé par M. Dosithée Dénommé avantageusement connu et estimé de tous.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et une bonne santé à M. l'ex-maire Côme Mondor.

* M. Joseph Hénault a été nommé marguillier en remplacement de M. Damien Denommé.

* Lors des fêtes de Noel et du Jour de l'An, la paroisse était honorée de la présence de deux de ses enfants: les RR. PP. Paul Bolduc, de Berthier et Max. Boucher, de Joliette.

* Normaliennes, collégiens et écoliers ont repris chacun de leur côté le chemin de l'étude et du travail. Bonne et heureuse année à tous.

* Le 5 janvier est pieusement décédée après une longue maladie, Mme Joseph Dubeau (Parmélia Comtois), âgée de 70 ans et 10 mois. Le service eut lieu le 7 et fut chanté par M. le curé J.-A. Charpentier accompagné du R. P. Bolduc et de M. l'abbé J.-H. Lavallée. Les porteurs étaient MM. Damien Forest, Théodore Brûlé, Athanase Baril, Dosithée Denommé, Wilfrid Comtois et Amédée Beauparland.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, quatre filles: R. Sr Laurette des Anges, des SS. CC. de Jésus et de Marie; Mlle Marie Dubeau, Mme Philias Croisetière (M.-Reine), Mme Gérard Beauparland (Robéa); six fils: MM. Damien, Albert, Hector, Donat, René et Adrien Dubeau; deux gendres et six brus et 25 petits-enfants.

La quête fut faite au service par les petits-enfants de la défunte: Mlles Mance et Yolande Dubeau, MM. Gilles et Martin Dubeau, MM. Albert et Hector Dubeau conduisaient le deuil.

Nos sincères condoléances.

* M. Dosithée Denommé a vendu sa maison à Mme Paul Lalonde qui y demeure avec M. et Mme J.-B. Denommé.

* M. le maire habite actuellement la maison appartenant autrefois à M. J.-B. Denommé.

ECHOS DE LAVALTRIE

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 23 décembre, Marie - Mariette - Lucille, enfant de M. et Mme Emile Boisjoly. Parrain: Georges Beaulieu; marraine: Marie Dubé.

— Le 24 décembre, Marie - Lisane - Raymonde, enfant de M. et Mme Gérard Dupuis. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Ostiguy.

— Le 7 janvier, Joseph - Edouard - Jean - Pierre, enfant de M. et Mme Roland Perreault. Parrain et marraine: M. et Mme Ed. Perreault.

* VISITEURS — Ont visité leur famille à l'occasion des Fêtes: le R. P. Bertrand Pelletier, d.p.b., étudiant en droit canonique à l'Université Laval de Québec.

— Le Père P.-E. Pelletier, o. m. i., de l'Ecole des Sciences Sociales de Québec.

— M. l'abbé F. Mousseau, aumônier diocésain de l'U.C.C. et M. l'abbé Rosario Chagnon, vicaire à St-Irenée de Montréal.

— Le lendemain du jour de l'An, M. l'abbé Louis Robillard, curé de St-Cuthbert, venait prendre le souper chez son frère M. Emile Robillard.

* Le 30 décembre le Père P.-E. Pelletier, o.m.i., donnait à la salle publique une intéressante causerie sur la J.O.C. Cette ligue des jeunes ouvriers catholiques fondée depuis 1932 s'est développée avec un essor prodigieux puisqu'elle compte au-delà de 60,000 membres.

Après sa conférence, le R. Père nous montra en vues animées les pesctacles grandioses du congrès jociste du 23 juillet 1939: Célébration des 106 mariages et le jeu scénique "Le Monde du Travail".

Nous remercions le Père Pelletier pour nous avoir fait passer une soirée aussi agréable qu'instructive.

* Ces jours derniers M. le Curé recevait ses frères Hormisdas et Damien Lachapelle de St-Esprit et son neveu l'agronome Jean.

* Souhaits de prompt rétablissement à Mlle Eva Mongeau, victime d'un accident.

* Premiers de classe à l'école No 1 — 8e année: Jeannette Goyette 87; 7e année: Henriette Beauparlant 68; 6e année: Claire Beauparlant 62; 3e année: Jacqueline Boisjoly 62; 1e année: Mariette Goyette et Bertrand Boisjoly 85.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(De notre correspondant)

BAPTEME — A M. et Mme Lionel Lévesque (Alice Barbier) un fils baptisé Joseph - Léopold - Jean - Denis. Parrain: Léopold Marchand, cousin; marraine: Jeannette Barbier, tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Yvette Barbier, tante de l'enfant.

* EN DEUIL — Nous avons appris avec douleur la mort de M. le notaire Roch Beaudoin, de Montréal, frère de M. Evariste Beaudoin, de notre paroisse.

— Egalement nous avons appris avec douleur la mort de M. Hildège Perreault, décédé et inhumé à Welland, Ontario. M. Hildège Perreault était le frère de P.-Aimé Perreault et le beau-frère de M. Joseph Redmond, de notre paroisse. — Nos sympathies à ces familles éprouvées.

* TRANSACTION — M. Jean-Baptiste Beauchamp a acheté la maison de M. Albert Beaudry, appartenant autrefois à Mlle Marie-Anne Rivest.

STE-MARIE SALOME

(De notre correspondant)

Mme Roland Séguin (Rachel Gaudet) et sa fille Mlle Aline Séguin, sont venus passer quelques jours chez M. Henri Gaudet.

* M. l'abbé Joachim Forest, aumônier, a chanté la grand'messe le jour des Rois et dimanche.

* M. Joseph Venne a été assermenté comme marguillier le jour de l'An, en remplacement de M. Henri Lord, sortant de charge.

ECHOS DE STE-JULIENNE

(De notre correspondant)

Nos sympathies à M. le notaire J.-A. Brissette et à sa famille à l'occasion du décès de M. Roch Beaudoin à Montréal.

* Meilleurs voeux à M. et Mme Lionel Ricard qui célèbreront le 14 janvier leur 15ème anniversaire de mariage. (De la part de leurs enfants: Brigitte, Monique, Lise, Madeleine et Jean-Marc).

* L'abbé Godin et M. Laliberté de Montréal, chez M. A. Payette. M. et Mme Stanislas Pichette furent dans les honneurs à St-Jérôme, dimanche, chez M. Chs-Emile Desrochers.

* L'abbé Lucien Melançon, ecc. en vacances dans sa famille.

ST-LIN DES LAURENTIDES

(De notre correspondant)

SEVICES — Le 4 janvier, Angélina Galarneau, épouse de Moise Chartier, décédée le 1e janvier, âgée de 75 ans.

— Le 7, Floribert Gagnon, cultivateur, fils de feu Xavier Gagnon et de feu Henriette Thérien, décédé à l'hôpital, à l'âge de 50 ans.

— Le 8, Clara Francoeur, épouse en premières noces de Calixte Gauthier et en secondes noces, de Ferdinand Tourangeau, décédée le 6 âgée de 76 ans.

— Le 8, Roch T. Beaudoin, notaire, veuf de Amédéa Marsan, décédé à l'Hôtel-Dieu et inhumé à St-Lin, âgé de 76 ans. Il laisse deux fils et deux filles et plusieurs frères; MM. Avila Beaudoin et Alphonse Beaudoin, le R. P. Omer Beaudoin, des Pères Blancs, Evariste, de St-Roch, Wilfrid, notaire à Mascouche et Ubald, à Montréal.

* MARIAGE — Le 5, Donat Lanoue, cultivateur, de St-Alexis, épousait Denise Leblanc.

* En visite au presbytère, le 9 janvier: M. et Mme Paul Gagnon et leur fillette Pierrette, de Montréal.

* La Société d'Agriculture de l'Assomption a décerné à Mlle Jacqueline Archambault un prix d'argent pour miniature.

EN VISITE — Mme Roch-Omer Grégoire avec sa famille du St-Esprit, chez sa soeur Mme Horace Allard de St-Lin.

RAWDON

(De notre correspondant)

TRANSACTION. — M. Edouard Deschamps a acheté la propriété de M. Hamelin.

* Mlle Ida Rivest entrait ces jours derniers chez les Soeurs de Ste-Anne. Félicitations et bons voeux.

* De passage au presbytère, Mlle Cécile Piette, soeur de M. le Curé et de Mlle Bernadette, ainsi que 2 petits neveux Jacques et André Piette, de Montréal.

* Dimanche dernier, bénédiction des enfants à l'occasion de la fête de la Ste-Famille.

M. Alfred Lane lut l'acte de consécration des parents et Willie Barry celui des enfants. M. le Curé présidait la cérémonie.

STE-THERESE

A Ste-Thérèse le 5 janvier 1944 à M. et Mme Raymond Lapointe (Anita Rousseau) un fils baptisé le lendemain sous les noms de Joseph - Paul - Alfred - André. Parrain et marraine: M. et Mme Déliphat Lapointe, grands-parents de l'enfant. Mlle Jeannette Rousseau, porteuse, tante de l'enfant.

STE-BEATRIX

Le 28 décembre une belle réunion de dames et de demoiselles en vue de la fondation d'un cercle de l'U. C. F. remportait un grand succès. La soirée fut fort intéressante et rapporta $332. Merci à tous ceux qui nous aidèrent.

Mme Sinai Riopel, notre présidente gagna un beau violon mis en tirage et offert par Mme Donatien Roy, directrice.

ST-LIGUORI

DECES RIVEST — Le 4 janvier est décédé à la demeure de son fils, M. Napoléon Rivest, âgé de 88 ans, 10 mois, époux de feu Perpétue Richard. Il laisse dans le deuil ses fils: Albert, Jean-Marie, de St-Liguori; Lucien, d'Alberta; Joseph, de Crabtree; Hervé, de Rouyn; sa fille: Mme Athanase Gaudet (Berthe); plusieurs petits-enfants; son beau-frère: Mgr J.-A Richard, P.D., curé de Verdun, ses belles-soeurs: Mmes Alcide Richard, Emery Gaudet et Mlle Eulalie Richard; ses brus: Mmes Albert, Jean-Marie, Lucien et Joseph Rivest ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le défunt laisse le souvenir d'un homme profondément chrétien, juste et charitable: il sut acquérir et conserver l'estime de ses co-paroissiens.

Les funérailles eurent lieu, à St-Liguori, le 7 janvier. M. l'abbé Amédée Forest, a.c., chanta le service assisté de M. le curé Dupont et de M. le vicaire Bérard. Les abbés Ant. Richard et Gérard Gaudet, neveux du défunt dirent des messes aux autels latéraux.

Nos sincères sympathies.

* REMERCIEMENTS — La famille de feu M. Napoléon Rivest remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympasoit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

* Dimanche dernier, eut lieu une récollection jaciste.

* Deux enfants de la paroisse célébraient M. l'abbé Ant. Richard la grand'messe du Jour de l'An et M. l'abbé G. Gaudet, celle du 2 janvier.

* M. et Mme Wilfrid Guertin, Mme Antonin Marcotte, M. Hermas Desjardins, de passage à St-Liguori, à l'occasion de la mort de M. Napoléon Rivest.

CRABTREE MILLS

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 13 décembre 1943, Joseph - Luc - Raymond, fils de M. et Mme Henri Dufresne (Laurette Beauséjour), de St-Urbain de Rémigny. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Beauséjour, grands-parents de l'enfant.

— Le 19 décembre, Joseph - Jean - Claude - Marcel, fils de M. et Mme Fernand Laurin (Thérèse Marin). Parrain et marraine: M. et Mme Léon-Jean Marin.

— Le 9 janvier 1944, Joseph-Arsène - Julien, fils de M. et Mme Philias Froment (Marie - Rose Mandeville). Parrain et marraine: M. Adélard et Mlle Antoinette Froment, frère et soeur du nouveau-né. Porteuse: Mme Ph. Froment.

* MARIAGE — Le 27 décembre 1943, Mlle Jeanne Lemieux unissait sa destinée à M. Elisée Losier de Montréal. A l'autel de Marie, la mariée a lu son acte de consécration. Mme Eugène Mireault, la chorale des Enfants de Marie ont rendu de pieux cantiques harmonisés.

M. le vicaire a célébré la messe nuptiale. Servaient de témoins: M. Médéric Losier, frère de l'époux et M. Alphonse Lemieux, père de l'épouse.

Une réception des mieux réussies attendait les invités au Club, après la cérémonie religieuse.

A Mme E. Losier qui était présidente du Syndicat fém., conseillère des Enfants de Marie, apôtre dévouée de la J.O.C.F. ainsi qu'à son époux nos voeux de bonheur.

* DECES — Est décédée le 3 janvier Mme Pierre Sansregret (Praxède Faust), à l'âge de 76 ans. Dame de Ste-Anne et Tertiaire de St-François, Mme Sansregret laisse à ceux qui la pleurent les souvenirs vivants d'une belle vie chrétienne. L'inhumation eut lieu à St-Paul.

* SEPULTURE — Le 10 janvier M. l'abbé G. Gauthier, de L'Assomption, présidait aux funérailles de M. Oscar Chamberland, décédé le 8. Le défunt est le fils de feu Joseph Chamberland. Il laisse dans le deuil sa mère: Mme Chamberland (Parmélie Perreault) trois soeurs et deux frères. Prenaient place au Choeur: MM. les abbés M. Piette, curé, S. Marsolais, vicaire et J. Payette, enfant de la paroisse. — A tous, sincères sympathies.

* Succès au couvent en décembre. — 9e année: Gisèle Dugas 93.2; 8e année: Gisèle Payette 94; 7e année: Thérèse Payette 92.1; 6e année: Pauline Dupuis 81; 5e année: Denise Leblanc 86; 4e année: Aline Lowe 81.7; 3e année: Evangéline Riopel 87.7; 2e année A: Lorraine Grenier 86.2; 2e année B: M.-Paul Beaudoin 92; 1e année: Madeleine Desrosiers 98

* HEUREUX VISITEURS — Au cours des vacances de Noel des nôtres ont salué les aimés de chez-nous: MM. les abbés J. Payette, A. Thibodeau, J.-M. Marsolais, le R. Fr. Bélisle, c.s.v., premier directeur de notre école; MM. les étudiants (tes), Militaires, etc.

LANORAIE

(De notre correspondant)

DECES LACOMBE — le 31 décembre dernier avaient lieu les funérailles de Mlle Virginie Lacombe, décédée l'avant-veille, à l'âge de 68 ans. M. le curé Henri Gaudet fit la levée du corps et chanta le service assisté des abbés Clément Piette, a.c., et F. Blouin, vicaire.

Mlle Virginie Lacombe laisse dans le deuil, son frère: Pierre Lacombe; son beau-frère: M. Siméon Perreault, et deux nièces: Mlles Aline et Marie-Jeanne Lacombe.

A cette famille éplorée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

L'EPIPHANIE

(De notre correspondant)

Le 9 janvier notre club de gouret remportait la victoire par 6 à 4 sur les Artistiques de Montréal. Dimanche le 16, nous recevrons les "Comètes" de Montréal.

* M. Alphonse Allard, décédé le 11 janvier à St-Roch était le père de Mme Germain et le beau-père du Dr Germain de notre paroisse. Nos sincères sympathies.

* Le 3 janvier fut inhumé M. Zénon Charpentier, époux de Mary Doyle, décédé à Montréal, à 61 ans. M. Charpentier était un ancien industriel de notre paroisse. Nos sympathies à la famille.

ST-ESPRIT

(De notre correspondant)

NAISSANCE — Le 9 janvier a été baptisée Marie - Marthe - Marcelle, enfant de M. et Mme Mendoza Sirard (Robertine Pichette). Parrain: M. Hermile Sirard; marraine: Mlle Raymonde Sirard, frère et soeur de l'enfant— Olier Bérard, ptre.

* DECES — Le 5 janvier est décédé M. Joseph Chaput à l'âge de 64 ans. Il était l'époux de feu Victoria Rocheleau. Les funérailles ont eu lieu le 8 janvier. — Nos sympathies à la famille.

* EN VISITE — M. l'abbé Hermas Lachapelle, curé de Lavaltrie a visité sa famille.

Renommé Depuis 50 Ans

THÉ "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

A "Mes Vieux" d'Lanoraie

Notre orgue

Depuis bien près d'un an, tout l'villag' se cotise
Afin d'ach'ter un orgu' pour mettr' dans notre église;
La vieill' caisse à pédal's qu'est dans l'jubé, en haut,
Nous donn' rien que c'qu'ell' peut, pis c'qu'ell' peut... c'est pas gros!
J'comprends ben d'un côté, qu'on vous tax' sans arrêt,
Et pis qu'c'est pas facil' de boucler votr' budget:
Y'a l'impôt du r'venu que le gouvernement
Sans jamais l'oublier, vous collecte un'fois l'an:
Tax' sur propriété, tax', surtax' fédérale
Qu'la province enrichit d'un autr' taxe amicale;
Y'a l'emprunt d'la victoir' qui dit qu'avec nos sous
On va r'virer l'All'mangn' pis l'Japon saus sus-d'sous;
Mais, trouvez-vous, mes Vieux, dans eque j'vous ai cité,
Quelqu'chos' qui compt' ben gros sus l'front d'l'éternité?...
Un' chos' qu'est ben certain', c'est qu'on mourra un jour:
Quand, d'fair' le grand voyag', ce s'ra rendu votr' tour,
Direz-vous à saint Pierre, en arrivant aux cieux:
"V'là des bons d'la victoir', ouvr'-moé la port', mon vieux!"
Ou ben: "Tous les impôts qu'j'ai payés sur la terre
"M'ont mérité un' plac', t'à-fait dans l'pit... en l'air!"
Ah non! Au ciel ne va que qui l'a mérité
Par la foi, l'espérance ET PAR LA CHARITE.
POUR CET ORGUE, DONNEZ ET DONNEZ DE NOUVEAU:
SON ECHO CHANTERA, AUX CONSOLES, LA-HAUT.

Lanoraie, 8 janvier 1944. *Jean SOUFFRE.*

Téléphones: { Bureau: 42 / Maison privée: 175 — Boîte postale: 100

J.-A. BOISVERT

ASSURANCES GENERALES

représentant de la

GREAT WEST LIFE ASS. CO.

501, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

NOS PARACHUTISTES SE PREPARENT A L'ATTAQUE



Cette photo, prise en Afrique, nous fait voir un groupe de parachutistes alliés durant les préparatifs qui précédèrent l'attaque par les airs en Italie. Chacun des sacs que l'on voit ici contient l'accoutrement complet d'un parachutiste.

UN HERO INDIEN RECOIT LA CROIX VICTORIA



A la suite d'une inspection à Buckingham Palace d'un détachement représentatif de la Quatrième Division Indienne, reconnue par sa bravoure au cours de la campagne en Afrique, le Roi remet la décoration Victoria Cross à Subadar Lalbahadur Thapa. Il mérita cet honneur pour bravoure exceptionnelle.

Spirella: SI VOUS DESIREZ LE CONFORT ET L'APPARENCE, CONSULTEZ

Mme Joseph Bertrand

CORSETIERE

SAINTE-JULIENNE, Co. MONTCALM

Représentante pour les paroisses de St-Roch, St-Alexis St-Esprit et Ste-Julienne.

Librairie - Papeterie
Articles de fumeurs
Jouets - Cadeaux

Chez

RENÉ MARTIN

32, PL. BOURGET SUD, JOLIETTE

TELEPHONE 617

MAISONS A VENDRE

AU VILLAGE ST-ALEXIS (Montcalm)

Bonne maison de 8 pièces, bien située, avec dépendances et terrain de 50 x 175 pieds.

L'acheteur pourra prendre possession en achetant et l'occuper le 1er mai si désiré.

Aussi maison en briques à
JOLIETTE, RUE LAJOIE
3 logis dont 1 sera libre le 1er mai.

S'adresser à

J.-Ulric Chaput
Agent d'immeubles
448, ST-VIATEUR. JOLIETTE

Le choeur des Cosaques du Général Platoff

(au Séminaire le 22 janvier)

Après les Cosaques du Don que dirige Serge Jeroff, voici les Cosaques du Don du général Platoff, qui ont pour chef celui qui les a réunis et formés en choeur. M. Nicholas Kostrakoff. Quelques petites villes de la province les ont déjà entendus et appréciés; pour la première fois cette saison on les entendra à Montréal. Ils nous seront présentés au St-Denis par France-Film, les 20 et 21 janvier; leur tournée parmi nous comporte aussi Ottawa, pour le 19, Québec le 23, Trois-Rivières le 24.



Nicholas Kostrukoff, le dynamique directeur des Cosaques du Don du Gén. Platoff qui seront entendus samedi 22 janvier au Séminaire. Sous son habile direction ces Cosaques se sont constitué un répertoire qui couvre à peu près toute la gamme des chants russes. Ne manquez pas cette occasion de les entendre. — Tous les sièges sont réservés.

Le nom de Platoff est celui d'un célèbre général russe sous lequel se distinguèrent les valeureux Cosaques du Don il y a une centaine d'années. Le choeur en est à sa quatrième tournée transcontinentale; il parcourt actuellement la côte du Pacifique, puis doit remplir des engagements à Philadelphie, Washington, Toronto, Détroit, Chicago et ailleurs avant de se rendre dans notre province.

Les Cosaques de Platoff se distinguent de ceux de Jaroff d'abord par leur répertoire, de caractère plus léger, ensuite en ceci qu'ils font beaucoup plus large la part à la danse, aux pas russes enlevants surtout quand ils se rythment sur un ensemble de voix d'hommes. Ils susciteront sans doute aussi beaucoup d'enthousiasme.

"Le choeur sonne de façon inusitée, produisant un effet dynamique, dans le pianissimo de la voix de tête comme dans le plus puissant fortissimo. Les attaques et finales sont la précision même, répondant instantanément aux changements de tempo".



Voici un des danseurs que l'on verra lors du concert que donneront les Cosaques du Don du Gén. Platoff, samedi, 22 janvier au Séminaire de Joliette. Il exécutera la traditionnelle Lesginka pendant laquelle ce jeune officier, en un tourbillon de gyrations balance une douzaine d'armes effilées sur sa tête, son menton, ses épaules et ses bras.

Ainsi parle des Cosaques de Platoff le critique du "Times" de New-York. Ses confrères sont d'ailleurs tous d'accord avec lui pour louer cet ensemble de chanteurs et de danseurs russes que l'on applaudira pour la première fois ici, au Séminaire de Joliette, le 22 janvier.

SPIRELLA

UN SPECIAL A TOUTES MES CLIENTES PENDANT LE MOIS DE JANVIER

Louise Lachapelle
427, St-Viateur, Joliette

ST-MICHEL DES SAINTS

(De notre correspondant)

Le 7 janvier, Marie - Agathe - Nicole, enfant de M. et Mme Lucien Neveu (Armandine Beaulieu) de St-Ignace. Parrain et marraine: M. et Mme Maxime Beaulieu. — Abbé J.-B. Chagnon.

* Le 1er janvier M. Joseph Ethier fut élu marguillier en remplacement de M. Louis Richard sortant de charge.

* Le 30 décembre fut béni le mariage de M. René Roy et de M. et Mme Fernand Gauthier, Mlle Jeannette Desroches. M. Wilfrid Roy de Ste-Emélie servait de témoin à son fils et M. Omer Desroches à sa fille.

La mariée était Enfant de Marie et eut les honneurs de la Congrégation.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. Desroches, puis les mariés partirent en voyage. — Nos voeux de bonheur.

* M. et Mme Léandre Ménard sont allés passer les fêtes (trois semaines) à St-Rémi de Napierville chez leur fils M. Yvan Ménard, agronome.

* M. et Mme Wilfrid Thérien, Mlle Thérèse Archambault et M. Bernard Archambault de Montréal sont venus passer la Noel dans leur famille.

* Concours du mois de décembre au couvent, dirigé par les Soeurs des SS. CC. de Jésus et Marie — 9e année: Thérèse Beauséjour 86.4 8e année: Denise Bouchard 80; 7e année: Laurent Landreville 86.6; 6e année: Paul Laforest 92.2; 5e année: Monique Ménard 86; 4e année: Lise Plante 90; 3e année: Doralice Beauséjour 91; 2e année: Eléonore Ferland 92; 1e année: Thérèse Gagnon 87.5.

SCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA

Chronique Syndicale

"LES FOYERS DE DEMAIN"

CAUSERIE VIBRANTE PAR LE R. P. EMILE BOUVIER, JEUDI LE 20 JANVIER, AU SEMINAIRE DE JOLIETTE — ELECTIONS CHEZ LES PATRONS EN CONSTRUCTION

■ Conférence:

La classe ouvrière est peut-être celle qui a le plus besoin de s'intéresser aux questions sociales et c'est aussi sans doute celle qui les étudie le plus. Mais elle veut aussi que toute la population prenne connaissance de ces problèmes pour que la classe ouvrière soit mieux comprise de ses concitoyens et qu'il n'y ait pas dissidence éternelle entre la classe ouvrière et le reste des hommes.

Nos ouvriers, dans ce double but, veulent donc bien prendre la responsabilité de faire donner sous les auspices de leur Secrétariat une causerie qui leur profitera aussi bien qu'à tout le monde. Ils font venir pour le 20 janvier, un de nos plus brillants orateurs canadiens-français, le R. P. Emile Bouvier, déjà bien connu des Joliettains.

Le Révérend Père traitera des influences du travail, de la politique, de la guerre et des diverses idées modernes sur notre famille. Il intitule sa conférence: "Les foyers de demain". Il saura certainement intéresser tout le monde, vieux et jeunes, hommes, dames et jeunes gens. Le Père Bouvier a eu l'occasion d'étudier quantité d'archives qui ne sont pas à la portée du public, et il a pu sonder l'opinion de plus d'un milieu jusque dans les hautes sphères de la société: en effet, il fait parti de quelques commissions provinciales et fédérales qui lui permettent de savoir bien des choses intéressantes à connaitre sur le cas que l'on fait de la famille canadienne-française. Il a aussi étudié aux Etats-Unis, dans les principales Universités, et fait partie de la Commission des Hôpitaux Catholiques du Canada. — De plus, le R. Père Bouvier ne craint jamais de dire la vérité sur ce qu'il sait, surtout quand une aussi noble cause que celle de notre famille est en jeu: il rélèlera des choses surprenantes et pourtant bien vraies sur la famille, le travail, la politique, la guerre.

Les ouvriers sont heureux de convier toute la population à ce régal intellectuel. Ce sera aussi une occasion de juger ce que les ouvriers savent faire pour leur ville, d'apprécier le trouble qu'ils se donnent pour unir plus intimement toutes les classes de Joliette autour d'un problème d'intérêt vital, au dessus des chicanes de classes ou de partis.

L'entrée sera gratuite, mais on n'admettra pas d'enfants parce que le sujet ne leur convient pas. On espère surtout que toutes les associations organisées de la ville seront largement représentées. Des places spéciales seront réservées pour les membres des exécutifs de syndicat accompagnés de leurs dames. Le reste de la salle sera réservé aux premiers arrivés.

■ Elections chez les patrons en construction:

Lundi soir, le 10 janvier, les patrons du Syndicat de la construction procédaient à leurs élections annuelles. Ont été élus: Président: M. Louis Durant; vice-président: M. Champoux; secrétaire-trésorier: M. Geo. Durant; secrétaire-archiviste: M. Gougeon; au Comité paritaire: MM. Louis Durant, Lucien Durant et Adrien Ayotte; représentant au Comité de consultation du Secrétariat: M. Champoux.

Fernand JOLICOEUR,
Chef du Secrétariat.

AVIS AU PUBLIC

La Teinturerie Poitras

539, DE LANAUDIERE, JOLIETTE

désire informer sa nombreuse clientèle aussi bien de Joliette, comme des environs que

M. Albert Mailhot

CI-DEVANT VOYAGEUR POUR LA MAISON

ne fait plus partie de son personnel.

LA TEINTURERIE POITRAS AVERTIT DONC LE PUBLIC QU'ELLE NE SE TIENT PLUS RESPONSABLE DE LA MARCHANDISE COLLECTEE PAR M. MAILHOT

Avis aux intéressés

Quelques notes utiles

Les bouchers doivent maintenant afficher dans leurs magasins les tableaux indiquant les prix maxima et les différentes coupes du veau vendu au détail.

■

Le contrôle des prix a pour but de prévenir l'inflation. C'est une sauvegarde en même temps qu'une garantie d'un standard de vie normal.

Et si nous empêchons l'inflation, nous aurons grandement facilité la solution des problèmes d'après-guerre.

■

Rien ne sert de toucher un revenu plus élevé si les prix augmentent sans cesse parce, que la valeur d'achat de l'argent baissera de plus en plus.

■

Le taux des salaires et des gages est un grand facteur, souvent le plus important, dans le prix de tout ce que nous achetons.

■

Pour éviter le chômage immédiatement après la guerre nous devons d'abord vaincre l'inflation.

■

Si le plafond des prix s'écroule, tout le monde en souffrira à la longue.

■

Nous devons continuer à lutter contre l'inflation pour garantir la victoire de nos armes.

■

Nous devons aussi lutter pour établir une base solide sur laquelle nous bâtirons, après la guerre, un Canada puissant et prospère.

LISEZ L'ACTION POPULAIRE
le journal des familles.

Les CULTIVATEURS peuvent tirer un bon revenu de la

COUPE DU BOIS DE PULPE

✓ VOUS CONSERVEZ VOTRE SURSIS MILITAIRE

✓ BONNE NOURRITURE — CAMPS CONFORTABLES

✓ ON VERRA À VOTRE TRANSPORT

D'ici au printemps, avant de recommencer vos travaux agricoles, vous pouvez gagner ce revenu supplémentaire dont vous avez besoin.

ON A ENCORE BESOIN D'HOMMES
Adressez-vous à:
Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; *ou*
Votre comité local de production agricole; *ou*
SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par A MacNAMARA,
Directeur du Service Sélectif National.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

Colorants

POUR GATEAUX, LIQUEURS, ETC...

BLEU
JAUNE
ORANGE
ROUGE
VERT

1 once . . . . . 10c.
4 onces . . . . . 25c.

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

457, N.-Dame, Tél.: 228 – 229
Joliette

L'attitude . . .

(suite de la première page)

Alors, ces attitudes apparemment contradictoires de nos gouvernants, si elles ne réussissent pas à nous convaincre, nous forcent quoiqu'à regret, de *reconnaître l'Union.*

J'ai demandé à nos syndiqués dans cette salle qu'ils usent de leur influence auprès du ministre pour qu'il (le ministre) nous ordonne de reconnaître leur union et, que toutes les autres demandes nous étions prêts à les discuter avec eux.

Le ministre, par son atttitude vis à vis de la grève de Montréal, nous ordonne pratiquement de reconnaître l'union.

Alors, si c'est cette atttitude du cabinet provincial, qui a modifié le jugement de nos arbitres, comme ils le disent eux-mêmes: "Il est impossible au Conseil d'ignorer l'interprétation de la loi des grèves et contre-grèves municipales qui a été faite récemment par le cabinet provincial à l'occasion du règlement de la grève des pompiers et policiers de la Cité de Montréal" ainsi que la nôtre, je crois que c'est le ministre du travail qui devrait défrayer les frais de l'arbitrage.

Comme corrollaire, il serait tout de même bon de remarquer que les augmentations de salaires demandées par l'union et que nous sommes forcés d'accorder, représentent une augmentation de dépenses annuelles d'environ $20,000.00 ce qui correspond à 2½ fois le surplus de l'an dernier, année où les taxes étaient le mieux payées.

Ce $20,000.00 d'augmentation de salaires représente une taxe supplémentaire de 35c. par $100. d'évaluation imposable.

Les contribuables qui ont à coeur de payer leurs taxes feraient bien de méditer ces chiffres, ils verront que le Conseil n'avait pas tort d'y regarder à deux fois avant de céder.

Autre chose à remarquer, la grève fut déclarée uniquement parce que le Conseil étant à étudier le rapport des arbitres a répondu aux employés qu'il pourrait rendre sa réponse lundi soir au plus tard.

Contrairement à nos prévisions, à 11 heures p. m., nous étions d'accord pour reconnaître et accepter les décisions du Comité d'Arbitrage, pour les causes mentionnées ci-haut et nous n'avons pas cru devoir éveiller les employés pour leur communiquer notre décision et samedi matin, avant notre lever, nous avons appris la grève.

Ouvrières DEMANDEES

Femmes de 18 à 45 ans

EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL

avec des milliers de compagnes satisfaites.

Bons repas servis à la cantine, à prix raisonnables.

Logements luxueux avec salles de récréation, salons de coiffure, facilité de buanderie maintenant à la disposition de celles qui désirent habiter près de l'usine et bénéficier de ses taux raisonnables et de l'air de la campagne.

SE PRESENTER AU BUREAU DU

Service Sélectif National

LE PLUS RAPPROCHE
Réf. B. R.-424

Annonce approuvée par le Service Sélectif.

Merci à nos bienfaiteurs

Secrétariat d'Action catholique: M. l'abbé Joseph Dupont, curé de St-Liguori: $50.00: paroisse St-Thomas: $20.00: Maison Querbes, table de bois franc: M. René Martin: 2 régistres.

Secrétariat des syndicats catholiques — E. Harnois et Fils: $25.: le notaire J.-Alphonse Duval, St-Roch: $15.00.

Décès Hervieux à St-Pierre

Ce matin, 13 janvier avaient lieu à St-Pierre de Joliette les funérailles de Exilda Hervieux, épouse en 1ères noces de Ulric Bourgeois et en 2èmes de Charles Dalphond, décédée à 86 ans et 11 mois. Elle laisse une fille Mlle Marguerite Bourgeois; son fils et sa bru: M. et Mme Hector Bourgeois; ses neveux: M. l'avocat Bourgeois, M. Lucien Bourgeois, marchand, Charles et Germain, de Ste-Marie Salomé et autres parents. — Nos sympathies à la famille.

Ecole Baby

Notes du mois de décembre

4e année A: Gérald Roch
4e année B: Rolland R. Martin
3e année A: Jacques Marien
3e année B: Claude Richard
2e année A: J.-Claude Payette
2e année B: Jacques Piette
1e année A: Jean-Guy Majeau
1e année B: Jimmy Rody.

Potins de la Ligue Junior

A une assemblée de la ligue tenue dernièrement Tarzan Gaston Pelland, restaurateur et sportif bien connu de l'Aréna de Joliette a été choisi président de la ligue. Après avoir remercié les jeunes gens de la marque de confiance qu'ils lui témoignaient, il leur a promis son entier concours pour assurer le plus grand succès de la ligue.

Le secrétaire de la ligue junior est Jean-Guy Rouleau un jeune sportif de Joliette.

La ligue junior compte quatre clubs. Un programme double, qui commence à 7 h. 30 est joué tous les mardis soirs à l'Aréna de Joliette. Il n'y a pas de prix d'admission mais la générosité des spectateurs sera sollicitée pour encourager nos jeunes. Il serait raisonnable que chacun donne son obole.

Les clubs de la ligue sont le C. I. A. représenté par Réginald Arnault et Jean Malo; l'Ecole Létourneau par Rivard Venne; le Crabtree par Emile Riopel et le Windsor par Antonio Lambert et Roger Goulet. — *Communiqué.*

A St-Paul

Trois conseillers avaient terminé leur terme: MM. Arthur Forest, Auréus Morin et Alf. Gougeon. Furent élus sans opposition, mercredi: MM. Florimond Vincent et Emile Perreault. Il y a lutte entre MM. Paul-F. Beaupré et Pascal Beauchamp.

Rumeurs . . .

Différentes rumeurs circulent à la suite de la grève et des dommages causés aux industries et aux ouvriers par l'interruption du courant, samedi matin. Les uns prétendent se faire rembourser par la ville pour les dommages subis par leur maison, d'autres, ceux qui ont perdu du temps et du salaire, songeraient également à faire des réclamations au Conseil. Puisque l'acte du ou des grévistes est un acte criminel et que la ville est responsable, on se fera rembourser dit-on. D'autres veulent tout simplement que la ville punisse selon la loi le ou les coupables de cet acte de sabotage. D'autres, enfin, se bornent à regretter que la ville n'ait pas rétabli le courant même au prix d'une fessée... Mais ce sont des rumeurs ou des discours de personnes contrariées...

ST-JOACHIM LA PLAINE

(De notre correspondant)

BAPTEME — Le 9 janvier, Joseph-Antoine - Joachim - Normand, enfant de Léopold Villeneuve et de Simonne Villeneuve. Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Villeneuve, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Marthe Villeneuve, soeur de l'enfant.

* Mlle Yvette Gauthier de passage dans sa famille.

* M. et Mme Rosaire Gauthier chez M. Louis Gauthier à St-Jérôme.

* M. et Mme Irénée Paquette et leur petite fille Nicole, chez M. R. Gauthier.

* Mlles Thérèse, Jeannine et leur petit frère Rhéal, en vacance chez leur grande soeur Laurette Gauthier.

* M. Armand Gauthier après une longue maladie à l'hôpital N.-Dame est revenu dans sa famille.

* M. Aimé Bastien aviateur de Gaspé, en visite chez ses parents pour les fêtes.

* M. et Mme Aurélien Léveillée de passage chez M. Jos. Bastien

* M. et Mme Avila Gagnon de Terrebonne chez M. Ludger Gagnon.

* M. et Mme Jean Meilleur et leur fils Serge de St-Vincent de Paul, chez M. Rosaire Gauthier.

Autre vol chez Bourdon

Dans la nuit de dimanche à lundi, des maraudeurs ont forcé la porte du magasin de M. R. Bourdon, rue Manseau et ont emporté le coffre-fort contenant de l'argent, des valeurs obligataires et des bijoux. M. Bourdon ne s'aperçut de la chose que le matin en arrivant au magasin. Alertée la police provinciale et municipale se mit à l'oeuvre. On retrouva le coffre-fort, ouvert et vide, dans une grange non loin de Joliette, et trois individus furent arrêtés près de l'Assomption. L'enquête continue. Nous n'avons pu en savoir davantage ce matin.

Elections municipales

CRABTREE MILLS. — MM. Roland Bourgeois, Rodolphe Desrosiers et Hector Chevalier, conseillers.

ST-FELIX (paroisse) — MM. Nazaire Guérard, Philias Bellerose, réélus; M. Joseph Rondeau, élu.

VILLAGE ST-PIERRE. — MM. Jean-Marie Desjardins, Hildège Rivest et Philibert Malo, conseillers.

Tous sans opposition.

Réélus à Lourdes

A Notre-Dame de Lourdes, les trois conseillers sortant de charge furent réélus sans opposition. Ce sont MM. Joseph Paquin, Joseph Desmarais et Albert Thibodeau.

Fiançailles

Le 9 janvier, M. l'abbé J.-R.-D. Ducharme, du Séminaire de Trois-Rivières, a béni les fiançailles de Mlle Berthe Mondor, fille de M. Camille Mondor de St-Thomas avec le sergent Jean-P. Ducharme de Gaspé, fils de Mme Ducharme de Shawinigan Falls.

Mariage

A la cathédrale, le 8 janvier, M. Gaston Grégoire de St-Alexis a épousé Mlle Jeanne d'Arc Préville, fille de M. Napoléon. Les témoins furent MM. Donat Préville pour sa soeur et Rosaire Grégoire pour l'époux, son neveu.

Naissances

ONT ETE BAPTISES A LA CATHEDRALE

Le 6 janvier, M. - Aline - Hélène, fille de Pierre Allard et de Rollande Allaire. Parrain et marraine: Hervey R. Biron et Aline Alain, son épouse, Montréal. — Abbé P. Lafortune.

Le 8 janvier, M. - Noella - Huguette, fille de Léopold Rivest et de Noella Perreault. Parrain et marraine: Philias Rivest et Mme Gaspard Perreault, grands-parents de l'enfant. — Abbé V. Amyot.

Le 9 janvier, J. - Wellie - Gaétan, fils de Maurice Philibert et de Laurette Lemyre. Parrain et marraine: Wellie et Lilianne Lemyre de St-Thomas, oncle et tante. — Abbé J. Lafrenière.

Le 9 janvier, J. - Rolland - Albert, fils de Antonio Lamarre et de Antoinette Nadeau. Parrain et marraine: M. et Mme Rolland Lamarre, oncle et tante. — Abbé J. Lafrenière.

Le 9 janvier, M. - Jacqueline - Michelle - Marthe, fille de Sylvio Ferland, M.D., et de Reina Germain. Parrain et marraine: l'abbé Auguste Ferland, P.S.S., et Jacqueline Germain, oncle et tante.— Abbé Olivier Ferland, oncle.

Le 12 janvier, M. - Doria - Ghislaine - Lise, fille de Léandre Lépine et de Elianne Généreux. Parrain et marraine: M. Octavien Lépine et Mme Généreux, grands-parents. — Abbé J. Lafrenière.

Sépultures

A LA CATHEDRALE

Le 8 janvier, l'abbé V. Amyot a chanté le service de Herménégilde Beaudry, fils de Joseph Beaudry, de cette ville, décédé subitement à Ste-Mélanie à l'âge de 42 ans.

Le 8 janvier, l'abbé V. Amyot présidait la sépulture de Claire, enfant bien-aimée de M. l'agronome Ephrem Gauthier et de son épouse Annette Desbiens, décédée à l'âge de 11 mois.

Les seuls reproches dont on profite sont ceux que l'on se fait à soi-même.

(*Beauchêne*)

Le R. P. E. Bouvier, s. j. A JOLIETTE

A LA SALLE ACADEMIQUE DU SEMINAIRE,

le R. Père Emile Bouvier, parlera sous les auspices des Syndicats catholiques

sous la présidence de S. Exc. Mgr Papineau

le jeudi 20 janvier prochain

à 8 hres 15 p. m.

SA CAUSERIE : *"LES FOYERS DE DEMAIN"* devrait intéresser toute notre population adulte.

L'ENTREE SERA GRATUITE

Le Comité l'Organisation.

SAMEDI 22 JANVIER

à 8 h. 30 au Séminaire



Des chansons et des danses qui soulèveront votre enthousiasme!

BILLETS: $1.00 — $1.50 — $1.75, taxes comprises

EN VENTE AU SEMINAIRE

UNE SOIREE INOUBLIABLE !

IMPRESSARIO: Canadian Concerts & Artists, Montreal

AVIS

La bande - adresse de votre journal porte la date d'échéance de votre abonnement.

Aidez-nous, en renouvelant au plus tôt votre abonnement.

L'ACTION POPULAIRE

A vendre

Vaches devant vêler en janvier ainsi que chevaux d'ouvrage. S'adresser à Joseph PARENT, Rang du Vieux Moulin. Tél. 809 s. 5. 13 j. 1 f. p.

Avis à qui de droit

Une collerette de dame en mouton de Perse a été prise dans la cour de M. Az. Bonin, épicier rue DeLanaudière. On a vu la personne. Prière de rapporter la collerette au magasin No 697 DeLanaudière. 13 j. 1 f. p.

A vendre

Vache fraiche vêlée (âgée de 3 ans). S'adresser à Jos. GOYET, La Grande Chaloupe, St-Thomas de Joliette. 13j. 1 f.p.

Servante demandée

On demande une servante. Famille sans enfants. S'adresser au No 386 MANSEAU Joliette. 13 j. 1 f. c.

Camion à vendre

Camion Ford 1938, 2½ tonnes, engin réparé à neuf, pneus neufs, le tout en parfait ordre. Lucien LECLERC, Tél. 21, St-Lin P. Q. 13 j. 4 f. c.

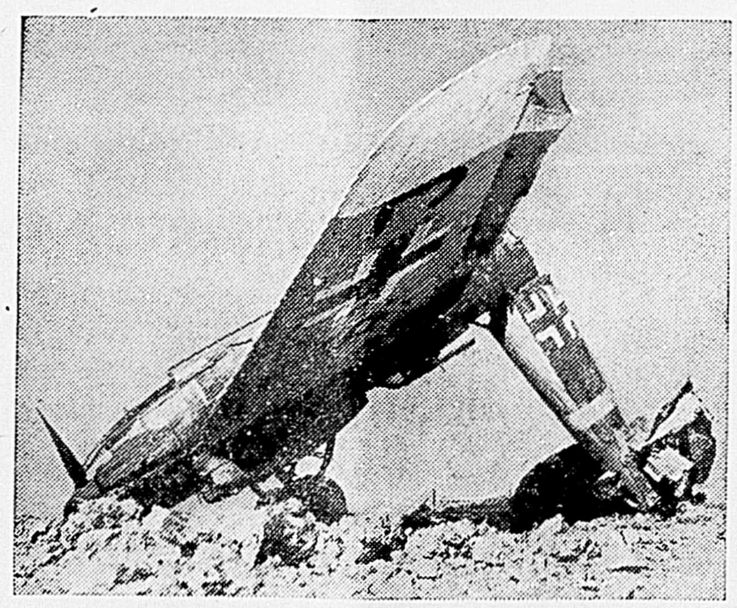
A vendre

Une voiture d'hiver, "Ste-Catherine" presque neuve, empattement 38". S'adresser à 697 rue DeLANAUDIERE. Tél. 865.

Terre à vendre

Belle ferme de 168 arpents dont 40 en bois; bonnes bâtisses, électricité, conditions faciles pour prompt acheteur. S'adresser à Mme veuve Azarie BOURGOIN, R.R. 1, Mascouche, P. Q. 13 j. 4f.p.

UNE CAMPAGNE COUTEUSE POUR LES NAZIS



La marche victorieuse des troupes alliées en Sicile et en Italie est coûteuse pour les Nazis, tant en pertes de vie qu'en matériel de guerre détruit. On voit ici un Bombardier allemand Heinkel III, victime d'un bombardement par nos aviateurs.

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME

avec nos

Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels.

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

Mardi, 18 janvier: Hockey Jr à l'Aréna

7 h. 30: C. I. A vs LETOURNEAU — 9 h.: CRABTREE vs WINDSOR

● Admission, selon votre générosité à encourager nos jeunes à se bien distraire

● Cette annonce est une contribution, au soutien d'un amusement sain et honnête, pour nos jeunes garçons de Joliette.

Gracieuseté de

Tarzan Gaston Pelland, restaurateur

à l'ARENA DE JOLIETTE, l'endroit choisi pour manger de délicieuses PATATES FRITES FRISEES

Post-gradué de New-York. Rayons X
Traitements électriques
Dr Rosaire MASSE, m.d.
CHIRURGIEN à l'hôpital Saint-Eusèbe
434, RUE MANSEAU
Téléphone 389

JUSTICE... ME GUIDE
L'ACTION POPULAIRE

Assortiment complet de produits pharmaceutiques
ROGER LORD
Pharmacien - chimiste
L'EPIPHANIE, P. Q.
— Téléphone: 14 —

VOL. XXXI, No 49 JOLIETTE, JEUDI 13 JANVIER 1944 TROIS SOUS LE NUMERO

La tempérance

Un problème qui ne doit laisser personne indifférent

Lors de leur dernière réunion générale à Québec, Nos Seigneurs les Evêques ont résolu d'inviter Messieurs les Curés de toute la province à parler une fois par mois jusqu'à nouvel ordre au prône ou dans le sermon, du devoir impérieux qu'ont tous les catholiques de bien connaître et pratiquer la vertu de tempérance sous ses divers aspects et en particulier de fuir par tous les moyens ce qu'on appelle communément "l'intempérance", un vice qui cause d'effroyables ravages chez nous. Cette résolution a été communiquée à Messieurs les Curés dans chaque diocèse, et dès le mois de janvier 1944 les fidèles entendront parler de la tempérance. Qu'on ne soit pas surpris si, ici même, dans notre article éditorial, nous revenons souvent au cours de l'année sur cet angoissant problème dont la solution signifie le salut d'une forte portion du peuple canadien-français.

* * *

Déjà, nous voyons trépigner de dépit, Messieurs les fabricants de bières et de liqueurs fortes. Tiens! se disent-ils, les voilà qui recommencent! Encore des sermons qui vont distiller le fiel contre nous! Veut-on nous empêcher de vivre? Où donc est la charité chrétienne chez ces prédicants de la tempérance? Finiront-ils un jour par nous laisser la paix?

Disons d'abord que nous ne sommes pas assez naifs pour croire à la banqueroute prochaine des compagnies déjà millionnaires qui fabriquent bières et liqueurs fortes; d'un autre côté, quoi que nous disions, quelque succès que nous ayons dans nos campagnes en faveur de la tempérance, il restera toujours à ces compagnies assez de clients pour éviter la ruine tant rédoutée; d'ailleurs, nous écrivons, tout comme les prêtres prêchent dans l'unique but d'aider nos compatriotes catholiques à se préparer une place heureuse "pour après leur mort". Personne ne nous reprochera, nous l'espérons, de concourir au bonheur des autres . . . D'autant plus que si nous attendions pour semer le bien que toute critique se soit tue, nous courrions le risque de voir avant longtemps les ennemis du bien diriger l'opinion et avec quels résultats! Il ne faut pas beaucoup de têtes mal tournées pour entraîner la masse déjà si lâche en face du mal.

* * *

Dans son sens général et pour nous catholiques, la tempérance, vertu morale est une disposition de l'âme alimentée par le secours divin et qui tend à modérer l'attrait naturel que nous avons pour le plaisir sensible en contenant cet attrait dans les limites de l'honnêteté. Cette vertu a le pouvoir de brider les instincts nombreux de notre nature déchue: ne souffrant ni l'excès, ni le trop peu, elle aide l'homme à dominer toutes ses passions, en particulier la sensualité et la gourmandise dans le manger et le boire. Remarquons bien que le rôle de la tempérance porte sur toutes les passions, tous les mouvements de l'âme vers les biens créés; c'est dire que son champ d'action est immense: saint Thomas d'Aquin décrit l'action modératrice de la tempérance sur la gourmandise, l'incontinence, une vaine curiosité, l'excès dans le jeu, dans les toilettes, dans l'ameublement tout aussi bien que l'excès dans l'amour, la colère, le désir de la gloire et de la richesse, le goût pour les plaisirs.

La tempérance tient donc une place prépondérante dans notre vie. Y pense-t-on assez? Fait-on au moins les efforts nécessaires pour bien écouter les leçons que donnent à ce sujet les sermons du dimanche, les articles de journaux, les revues? Plus que jamais nos fidèles devraient étudier sérieusement le problème car notre peuple, pour une trop grande proportion s'enlise peu à peu par manque de tempérance, dans un matérialisme absolument païen que, seule, la vertu peut réprimer. Dans notre catholique province de Québec, à côté d'une élite généreuse et consciente de ses responsabilités, il y a malheureusement trop de nos gens, qui, oubliant les promesses de leur baptême, pensent, parlent et agissent comme des réprouvés, se laissant aller sans aucune gêne au plus révoltant dévergondage et contribuant à créer dans les milieux où ils vivent une atmosphère empoisonnée où la vertu, l'honnêteté, la tempérance sont honteusement ridiculisées. Il est bien entendu que ces gens ne riront pas toujours. N'empêche que leur exemple est funeste pour les jeunes surtout.

* * *

Il faut à tout prix réagir. Et c'est à chacun de nous qu'il appartient d'étudier un problème qui ne doit laisser personne indifférent. Ensuite, nous serons moins portés à rejeter sur la guerre, la mobilisation, les usines de munitions, un blâme dont seules nos âmes de chrétiens sont passibles, parce qu'intelligentes et libres.

Eclairons nos intelligences, fortifions nos volontés, sachons vivre à la lumière de la foi, sous l'emprise de la tempérance, vertu modératrice, bienfaisante pour l'individu comme pour la société.

Léo FOREST.

LA PLUS VIEILLE INDUSTRIE FAMILIALE DE JOLIETTE

La Cie de Publication Lovell, de Montréal, publiait en l'année 1877, un annuaire des adresses pour Joliette, sous le nom de Directoire.

Plusieurs villes avoisinantes L'Assomption, St-Jérôme, St-Jacques, Terrebonne sont aussi mentionnées en détail dans cet almanach.

Plusieurs maisons d'affaires locales et étrangères y avaient leur annonce.

Dans la partie réservée à Joliette, les noms des membres du clergé, des Banques, des professions libérales, du commerce et de l'industrie y étaient à l'honneur et mentionnés en gros caractère.

Nous trouvons dans cet annuaire tous les noms des Joliettains d'alors.

Presque tous sont disparus, par contre plusieurs y ont laissé des descendants, tels les Arbour, Asselin, Bazinet, Bellerose, Beaudoin, Beaudry, Beaupré, Chaput, Charland, Chartier, Chevalier, Crépeau, Dalphond, Desaulniers, Desrochers, Dugas, Fontaine, Froment, Gadoury, Gervais, Gougeon, Guilbault, Jolicoeur, Joly, Lachapelle, Lafortune, Lajeunesse, Landry, Lapierre, Lasalle, Lavallée, Leblanc, Leprohon, Marsolais, Lévesque, Majeau, Magnan, Malo, Marion, Marcil, Martel, Masse, Martin, McConville, Nadeau, Pagé, Paquin, Perreault, Pelletier, Plouffe, Poitras, Prud'homme, Renaud, Richard, Rivard, Rivest, Robillard, Rondeau, St-Georges, St-Jean, Trudeau, Venne, Vessot, Vincent.

Des industrie et du commerce de ce temps-là, une seule maison est encore en affaires.

C'est la fonderie de la famille Vessot. Elle porte aujourd'hui le nom de "Vessot S. et Cie Ltée".

Elle est entrée dans le directoire Lovell de l'année 1877, à la page 166, comme suit:

"Vessot J. et S., fabricants de Semoirs et de Herses et rouleaux combinés et de Patins à Roue, etc., etc".

Cette industrie fut fondée vers 1873 elle est en opération depuis au-delà de 70 ans.

M. Samuel Vessot avait inventé et fait patenter son semoir il y a environ 73 ans.

Malgré la guerre et ses tracas, Joliette profitera sans doute de l'opportunité de rendre hommage aux Fondateurs de cette industrie familiale si intimement liée au progrès de notre ville et de ses alentours.

Il est intéressant, je crois, de noter que Madame Almira Suzanne Choinière, épouse de feu Samuel Vessot, l'un des fondateurs, est encore vivante et intéressée au progrès de la maison Vessot et Cie.

Romulus JOLY,
Notaire à Joliette.

Joliette, 7 janv. 1944.

Un livre que les Joliettains doivent lire

Nous venons de recevoir une jolie brochure de 165 pages, oeuvre du R. Fr. Antoine Bernard, c.s.v., professeur à l'Université de Montréal et auteur de plusieurs autres volumes. Cette brochure est publiée quelques semaines seulement après la célébration de l'érection canonique de la paroisse St-Charles Borromée, et en constitue avec l'édition spéciale du Bulletin paroissial publiée en octobre 1943 comme le prolongement et une gerbe de souvenirs dont les parfums ne peuvent qu'être très agréables aux Joliettains.

Le Frère Bernard fait la biographie du Père Champagneur, fondateur au Canada de l'Institut des Clercs de St-Viateur. Comme cette communauté et la ville de Joliette ont grandi et prospéré ensemble, raconter la vie du Père Champagneur, écrire les débuts des Clercs de St-Viateur, c'est un peu et beaucoup redire la fondation et les premiers élans de l'Industrie, donc de notre ville. Aussi voyons-nous des chapitres intitulés ainsi: L'oeuvre du seigneur Joliette; La paroisse St-Charles d'Industrie; Notre berceau de Joliette; Vie naissante au Collège Joliette; Les vues de M. Joliette; Legs et décès de M. Joliette, etc. Un peu à toutes les pages, d'ailleurs, nous respirons à l'aise car nous nous sentons en plein pays de connaissances.

La brochure du Frère Bernard présente donc un vif intérêt à tous ceux qui aiment la petite histoire, à tous les Joliettains qui aiment notre ville, notre région, et qui admirent l'oeuvre de M. Joliette et celles des Clercs de St-Viateur parmi nous. Nous devons donc dire notre reconnaissance au Frère Bernard pour avoir écrit ce livre qui vient enrichir notre littérature locale et nous recommandons hautement la "Vie du Père Champagneur". On pourra s'en doute se le procurer dans toutes les librairies, ainsi que chez les Clercs de St-Viateur et au Secrétariat de l'Action catholique à Joliette.

O. V.

Décès Sanschagrin

Mardi matin, le 11 janvier, avaient lieu à la Cathédrale, les funérailles de M. Jos.-Ephrem Sanschagrin, époux de feu Célina Riel, décédé à Montréal à l'âge de 61 ans. Il laisse dans le deuil ses enfants: Sr St-Julien, des Srs Grises d'Ottawa; Mme Paul Vigneault, de Shawinigan; le R. Frère Angelbert, des Ecoles Chrétiennes; Julien, de Trois-Rivières; Ernest, du Camp de Rimouski; Madeleine, garde-malade outre-mer et Jos.-Emile; ses frères: Léger, des Trois-Rivières; Damien, de Berthier; ses belles-soeurs: Mme Wilfrid Boisvert (Marie Riel), Mme Alfred St-Arneault; ses beaux-frères: MM. Jos. Riel, de Montréal et Arthur Riel, de Crabtree.

Nos sympathies à la famille en deuil.

MASCOUCHE

(De notre correspondant)

DECES — Le 6 janvier, Mlle Clérinda Lépine est décédée à l'hôpital St-Luc, de Montréal, des suites d'un accident survenu en novembre dernier. La défunte, âgée de 66 ans et 9 mois, était fille de feu Narcisse Lépine; elle avait demeuré plusieurs années chez Mme veuve Joseph Archambault de notre paroisse. Les funérailles ont eu lieu le 8 janvier. Nos sympathies.

* MARGUILLIER — Le premier de l'An, M. Rosario Cadieux a remplacé M. Uldaric Chaput dans le banc des marguilliers.

* Au cours de 1944, il y eut dans notre paroisse 36 naissances; 10 mariages et 30 sépultures.

L'assemblée spéciale de vendredi

Vendredi, 7 janvier, à 4 h. p. m., il y a eut assemblée des membres du Conseil de ville, spécialement convoquée par S. Hon. le Maire J.-A. Boisvert, MM. les échevins N. Hottin, A. Forest, Dr Ed. Piette, C.-B. Marcotte, Dr Jos. Lafortune, L. Boucher, E. Brazeau et G. Beaudry ont répondu à l'invitation.

S. Hon. le Maire ouvre la séance et la préside. Après avoir expliqué le but de cette assemblée, le secrétaire de la ville, complète l'allocution de M. le Maire en lisant un long document, qui peut se résumer à ceci: le comité d'arbitrage recommandait au Conseil de reconnaître l'union des employés municipaux, de leur donner une augmentation et d'ajouter au personnel de la police deux nouvelles recrues, puis d'étudier un plan de caisse de retraite pour les employés permanents.

Après la lecture de ces documents, M. Forest, s'adressant à Me Robert Tellier, représentant la ville pour le règlement du litige, demande si l'union des employés doit être reconnue. M. Tellier répond qu'il n'y a aucune obligation légale. M. le Dr Piette se dit consentant à accepter toutes les demandes, mais non à reconnaître l'union.

M. le Maire se déclare en faveur des demandes légitimes, quant à la reconnaissance il dit que c'est secondaire.

M. Marcotte, pour sa part reconnait qu'il est légitime pour les employés de se grouper, mais pas sous la conduite des agents étrangers. "Ca n'est pas n'importe qui, qui doit nous dicter une ligne de conduite. S'ils veulent étudier les lois ouvrières ils devraient le faire avec les Syndicats nationaux catholiques".

M. Piette. — "Je ne vois pas bien pourquoi des ouvriers de Joliette s'affilient à des organisations neutres, leur argent va servir n'importe où. Le désavantage de ces unions c'est que les neutres reconnaissent le principe de la grève et surtout le principe de la grève de sympathie. Ce n'est pas un mal qu'ils le sachent". M. Beaudry, répond: "Malheureusement ils ne veulent pas comprendre, ils disent qu'il est trop tard".

M. Forest croit qu'il serait de bonne politique de rencontrer les employés avant de prendre une décision, car selon son opinion, les documents qui viennent d'être lus, renferment des oui et des non. Et chacun des échevins y va de son opinion.

M. Beaudry rappelle que le printemps dernier il avait de son propre chef fait venir des chiffres et des échelles de salaire des autres villes, et qu'on les a mis de côté et même plus on a répondu dans le temps, que l'administration de la ville de Joliette n'était pas l'administration des autres villes.

M. Marcotte dit qu'au printemps, il avait voulu faire payer le temps supplémentaire et que cela aurait peut-être évité des difficultés.

M. Hottin, coupe la parole à M. Marcotte, en disant: "Ce n'est pas le temps de faire de la propagande, je ne me souviens pas de ces choses-là".

Et M. Marcotte de répondre: "Je ne veux pas faire de la propagande, je ne veux qu'établir des faits pour prouver que nous sommes sincères et que nous savons prendre nos responsabilités".

M. Hottin: "Ce n'est plus le temps de dire cela".

M. Lafortune: "Je n'ai pas abordé la question moi-même, mais je suis de l'avis de M. Hottin, que ce qui s'est fait dans le passé, ne règlera aucunement la question qui nous rassemble aujourd'hui. On s'explique pourtant, pourquoi on soulève cette question. C'est que dans le passé, certains membres du Conseil n'ont pas été justes pour leurs confrères. Les employés avaient au dossier du secrétaire, une lettre qui demandait plusieurs questions au Conseil. A qui était-ce à expliquer aux employés l'attitude unanime du Conseil? C'était à M. le Maire, et il ne l'a pas fait. Après 5 minutes de silence, pendant lesquelles tous se sentaient ridicules j'ai dû expliquer aux employés pendant près d'une heure le pourquoi de notre attitude. — Ceci c'est de l'histoire et je veux que les journalistes le notent je ne veux pas que ça se renouvelle".

M. le Maire, prenant la parole dit: "Qu'on reconnaisse leur union . . .

M. Marcotte, pour sa part croit qu'il vaut mieux s'en tenir aux augmentations offertes et ne pas s'occuper du reste.

Enfin, après une longue discussion, M. le Dr Piette, secondé par M. Marcotte, propose que la séance soit continuée à huis-clos. Et, c'est ce qui fut fait.

DÉMISSION DE M. L'ÉCHEVIN PIETTE

Les grévistes peuvent être traduits en justice

Lundi soir, 10 janvier avait lieu lieu la séance régulière du Conseil de ville. S. Hon. le maire J.-A. Boisvert présidait entouré des échevins Jos. Lafortune, promaire, Forest, Lesage, Beaudry, Boucher, Brazeau et Hottin.

La lecture des minutes, qui a duré près de trois quarts d'heure, résumait les événements qui se sont déroulés durant les séances du 27 décembre et des 7 et 8 janvier.

La première lettre à être lue, est celle de démission de M. le Dr Ed. Piette, comme échevin. (Nous la publions dans une autre colonne). En marge de cette lecture, l'échevin Forest, exprime son regret de voir disparaître un si bon serviteur des intérêts de la ville, et ajoute que tenter de faire revenir sur sa décision le Dr Piette serait inutile. Alors il propose que cette démission soit acceptée. M. Forest est secondé par M. le Dr Lafortune.

Le secrétaire donne aussi lecture d'une lettre des employés municipaux, avisant le Conseil que des représentants de leur Union rencontreraient le soir même le Conseil pour discuter et signer un contrat collectif, tel que recommandé par le comité d'arbitrage.

Un téléphone, durant la séance demande aux échevins d'espérer quelques minutes parce que les messieurs de l'étranger: Duquette et Beaudoin ont manqué l'autobus.

Une autre lettre, signée par M. Fernand Jolicoeur, chef du Secrétariat, invite les membres du Conseil à assister à une conférence d'actualité, donnée par le R. P. Emile Bouvier, s.j., dans la salle académique du Séminaire, le 20 janvier. Cette soirée est sous les auspices des Syndicats nationaux catholiques.

Le Comité des jeux du Séminaire, demande au Conseil de lui accorder cette année la somme de $25.00 pour aider à célébrer la fête sportive annuelle à l'Aréna.

On dépose sur la table plusieurs lettres d'application pour le service de pompier-constable. MM. R. Riopel, Gaston Doyer et R. Beaudry en sont les signataires.

MM. Antonio Garneau et Elphège Beaudoin, respectivement président et représentant des employés municipaux au comité d'arbitrage réclament de la ville leurs honoraires: $200.00 plus $7.50 de frais de déplacement y compris télégrammes et téléphones, etc., pour M. Garneau, et $150.00 plus $5.00 de déplacement pour M. Beaudoin. De l'avis de l'échevin Lafortune, ces frais devraient être payés par le Gouvernement. Il explique que vu les circonstances qui ont amené le litige, et surtout la ville ayant fait tout ce qui était en son pouvoir de faire, à l'occasion, il se dit sincère en ne croyant pas la ville responsable de ces dépenses. On remettra donc ces comptes entre les mains du ministère.

Inter City Lines Co., adresse au Conseil quelques pamphlets de démonstrations de leur projets de réunir les principales villes de la province par un service d'hélicoptères ou aérobus, et aussi une lettre de remerciements pour l'appui que notre Conseil a donné à leur projet.

M. Emile Prévost dépose devant le Conseil le bilan de l'Union Musicale.

M. l'échevin Lesage remercie ses collègues du Conseil pour les marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées à l'occasion de la mort de sa mère. Puis il remercie tous et chacun des encouragements qu'on lui a accordés pendant son terme d'office qui se termine cette année et il se félicite des bonnes relations qui l'ont toujours uni à ses confrères à l'hôtel de ville.

M. l'échevin Hottin déclare devant le Conseil que la population de Joliette est indignée de la manière dont elle a été traitée samedi dernier, et demande à Me Robert Tellier si les grévistes avaient le droit d'intercepter le courant électrique.

Me Tellier déclare que si un individu enlève volontairement le courant en coupant un fil, il fait du sabotage; s'il brise un mécanisme quelconque qui cause interruption ou arrêt, il tombe sous la loi du code criminel, et s'il est pincé... il peut être traduit en cour criminelle.

M. Hottin remercie Me Tellier de ce renseignement et ajoute que cela montre à la population à quel point les grévistes en étaient rendus, et comment les employés servent la ville.

Le Maire exprime ses regrets de voir disparaître de l'arène municipale M. le Dr Piette et dit qu'il espère que son successeur aura aussi l'esprit civique.

L'ingénieur de la ville M. Lippé apprend aux échevins que le camion-souffleur sera probablement à Joliette à la fin du mois.

Ayant réglé les affaires municipales, les membres du Conseil attendent pendant plus d'une demi-heure les représentants des employés municipaux qui étaient supposés en route...

Mais, en vain, et des malins disaient: Il faut bien attendre car la grève va recommencer...

Quelques notes utiles

La consommation du café au Canada est maintenant de 54,000,000 de livres par année, soit 28 pour cent de plus que durant les années normales.

■

La consommation du thé au Canada atteint maintenant 30,000,000 de livres par année.

■

Jusqu'au 2 mars, un coupon "D" donne droit à l'achat de 12 onces fluides de sirop d'érable. A compter de cette date, il donnera droit à 20 onces fluides.

■

M. Owen Lobley, de Montréal, exerce les fonctions d'administrateur des loyers pour tout le Canada depuis le 1er janvier.

■

Le jus de tomates en conserve n'est pas rationné, car il est considéré comme légume en conserve.

■

La consommation canadienne de papier à journal disponible sera légèrement réduite au cours des six premiers mois de 1944.

■

Si nous sommes les vainqueurs dans cette lutte, nous aurons grandement contribué à gagner la guerre.

■

Les barbiers n'ont pas le droit d'exiger un prix plus élevé que celui qu'ils demandaient au cours de la période de base en 1941, sans l'assentiment préalable de la Commission des Prix.

■

Sur le front intérieur, c'est la bataille contre l'inflation qui est la plus critique.

DES PRINCIPES DES DIRECTIVES DES FAITS

PRIONS

Je prie pour tous les missionnaires, sans laisser de côté les simples prêtres, dont le ministère est aussi difficile parfois que celui des apôtres prêchant les infidèles.

Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Luttons contre cette vague

Dans une ville comme Montréal, dans une province comme notre province de Québec, à côté d'une élite comme la vôtre qui embrasse le noble idéal de la vie chrétienne, il y a malheureusement trop de nos jeunes gens et trop de nos jeunes filles qui, oubliant les promesses de leur baptême, se comportent comme s'ils ne devaient jamais avoir à rendre compte à Dieu de leur vie, de leurs pensées, de leurs désirs, de leurs actions.

Une contagion de sensualité et de dévergondage se répand malheureusement comme conséquence de la mobilisation de nos hommes et de nos femmes loin des foyers, dans les camps comme dans les usines de guerre, et contribue à créer, dans nos villes surtout, une atmosphère délétère où la vertu, l'honnêteté, la tempérance sont méconnues, bafouées, tournées en ridicule.

Certains de nos théâtres semblent les antres du vice et certains de nos journaux, par vil intérêt de gain, font à ces théâtres une publicité scandaleuse. Même la radio, qui peut servir à faire tant de bien, ne respecte pas toujours l'honnêteté, l'honneur de nos foyers, la plupart encore chrétiens.

Nous croyons même quelquefois entendre comme un écho de ces anciennes fêtes paiennes où l'on disait: Amusons-nous, hâtons-nous de jouir aujourd'hui, car demain nous mourrons. Oui, demain, nous mourrons, et c'est ce qui fait le tragique de ces existences inconscientes et inutiles parce que vouées à la frivolité, à la souffrance, au désespoir... Mes chers jeunes, on n'abuse pas impunément des dons de la vie, des dons que l'on a reçus du bon Dieu".

(S. Exc. Mgr Charbonneau, au Congrès du Tiers-Ordre f.).

L'Heure catholique

Les causeries doctrinales de l'heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Charbonneau, ont actuellement comme thème "le Pape et la paix". La troisième de la série sera donnée le 16 janvier par l'abbé Jean Bertrand, aumônier général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. Il exposera la troisième condition de la paix indiquée par Pie XII dans son message de Noel 1942: "La dignité et les prérogatives du travail".

Cette causerie a lieu à 2 hres au poste CKAC. A 2 h. 20, allocution par le R. P. Philippe Leduc, S.J., recteur du noviciat des Jésuites sur la neuvaine pour l'unité de l'Eglise qui a lieu du 18 au 25 janvier.

Pour la tempérance

Quelle tristesse le soir de Noel et du jour de l'an de rencontrer dans les rues tant d'hommes et surtout de jeunes gens, de tout jeunes, sous l'influence de la boisson. Laisserons-nous le fléau de l'intempérance reprendre le terrain qu'il avait perdu voici quelques années et ruiner les corps et les âmes alors que notre pays a besoin de toutes ses forces vives?

Une fois de plus nos évêques viennent de dénoncer le mal. Il faut faire écho à leurs paroles et organiser partout une vigoureuse résistance. Toutes les associations catholiques devraient prendre part à cette campagne. Que chacune étudie le problème tel qu'il se pose dans son milieu et voit quelles mesures s'imposent. Qu'elles s'occupent surtout de faire observer la loi. Les abus sont nombreux partout. Le nombre des tavernes dans la plupart de nos villes est aussi trop élevé. Il faudrait obtenir sa diminution. A chacun enfin de se constituer, par son exemple et ses paroles, l'apotre actif de la tempérance.

L'Ecole Sociale Populaire possède plusieurs publications, depuis le dernier volume des Semaines sociales: "La Tempérance, règle de vie", jusqu'à de simples feuillets: "Regardons bien les fatis", "l'Alcool et la bière", qui peuvent être utiles dans cette campagne. On peut en obtenir la liste sur demande.

Notre police à **double protection** comporte: une **rente garantie**, payable votre vie durant, une **annuité garantie**, payable, dès votre décès, à vos ayants droit; de plus la valeur d'**emprunt**, la valeur de **rachat**, la **participation** aux bénéfices. Donnez-nous votre âge. Nous vous ferons connaître votre rente. A titre **gracieux**.

CAISSE **NATIONALE** D'ÉCONOMIE

RIGOBERT TESSIER
4, rue Taché
Tél.: 218

HEURES DE BUREAU
De 11 à 12 h. a.m. — de 3 à 5 h. p.m. et 7 à 8 h.
Absent le jeudi
Dr EDMOND PIETTE
Chirurgien de l'hôpital St-Eusèbe — Joliette
35, ST-CHARLES BORROMEE NORD Tél.: 369



J. O. C. — J. O. C. F.

Actualité de janvier

Dès le 3 janvier le comité diocésain de la J.O.C.F. tenait sa première réunion de l'année et chaque semaine il se réunira ainsi. Les jocistes ne veulent pas chômer, au contraire, d'autant plus que le travail à faire est immense, et les apôtres peu nombreux. Alors à l'oeuvre et en avant vers de nouvelles conquêtes.

Le 4 janvier, réunion du comité diocésain de la J.O.C. Les garçons pas plus que les filles ne veulent s'asseoir sur leurs lauriers. La prochaine journée d'études d'hiver aura lieu le 23 janvier pour les sections féminines et masculines.

Le 5 janvier, réunion conjointe des comités auxquels quelques autres jocistes se joignent chez la présidente diocésaine: Rollande. On s'y amuse tard dans la soirée à la manière dont nos chefs savent faire les choses.

Et dès le 7 janvier, les assemblées générales des deux sections de la Cathédrale prouvent que partout nos jeunes ont repris avec ardeur leurs activités. Après la Cathédrale, le Christ-Roi et ainsi de suite. Des délégués des comités fédéraux se font un devoir de ne pas manquer les invitations qui leur sont faites et d'aller porter la semence jociste dans les sections confiées à leur juridiction.

On note la présence de nouveaux chefs à la tête des sections entr' autres Lorenzo Forest chez les gars de la Cathédrale: Gertrude Pauzé, chez les filles du Christ-Roi.

Les 14, 15 et 16 janvier, nos dirigents se retireront à la Maison Querbes pour y suivre les exercices d'une retraite fermée. Organisée par les gars du comité fédéral, cette retraite doit produire de bons fruits.

Le 18 janvier, à 7 h. 30, à l'Immaculée Conception, il y aura récollection pour le comité fédéral. M. l'aumônier diocésain présidera.

Et qu'on n'oublie pas les journées d'études. Elles sont préparées pour les dirigeants et militants de toutes les sections et le succès des travaux apostoliques des quatre mois à venir en dépend.

Voulez-vous d'autres nouvelles?

Berthe Rivest, présidente du Christ-Roi, et Marthe Laporte, présidente de Berthier, quittent la J.O.C. où elles ont tant travaillé pour se donner plus généreusement encore au service du Grand Frère, en entrant chez les Religieuses de l'Immaculée Conception. Félicitations et meilleurs voeux.

Les cercles d'étude organisés par le secrétariat de l'Action catholique et des Syndicats ont de fidèles auditeurs parmi nos chefs qui ne regardent pas le temps quand ils le font servir à la J.O.C.

C'est ainsi que les dirigeants diocésains donnent en moyenne quatre soirées par semaine exclusivement pour organiser la conquête de leurs chers jeunes.

L. F., ptre.

POUR VIVRE

Pour vivre, notre âme, comme notre corps, a besoin de respiration, d'alimentation et de santé: la respiration de l'âme, c'est la prière; sa nourriture, la sainte communion; sa santé, la vertu.

Abbé G. DAVOT.

Pour l'union des peuples dans l'unité de l'Eglise

Depuis 1916, grâce à l'intervention de Benoît XV, une octave de prières se fait par toute l'Eglise, du 18 janvier, fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome, au 25 janvier, fête de la conversion de saint Paul, en faveur de l'unité chrétienne. S. S. Pie XII, à l'exemple de son prédécesseur Pie XI, attache une grande importance à cette croisade spirituelle. Il invite tous les fidèles à y prendre part. Aucune prière spéciale n'est prescrite. Il suffit d'offrir le saint sacrifice de la Messe, d'offrir les sacrifices, les prières et les bonnes oeuvres de sa journée aux intentions suivantes:

18 janv.: Union de tous les chrétions au Siège de Pierre.
19 " Retour de tous les Orientaux à l'Eglise de Rome.
20 " Retour des Anglicans à l'Eglise de Rome.
21 " Retour des Luthériens et des autres protestants d'Europe.
22 " Retour de tous les chrétiens d'Amérique.
23 " Retour des mauvais catholiques à la pratique des Sacrements.
24 " Conversion du peuple juif.
25 " Evangélisation de tout l'Univers par le travail missionnaire.

"La santé des dents"

Réponses à de fréquentes questions

Question. — Plusieurs membres de ma famille ont été prévenus qu'ils souffrent de pyorrhée et que l'extraction de toutes leurs dents est le seul remède. Est-ce vrai? Existe-t-il quelques autres maladies de la bouche qui peuvent être confondues avec la pyorrhée?

Réponse. — Il est possible, mais très rare, que tous les membres d'une même famille souffrent de pyorrhée, bien que cette maladie ne soit pas contagieuse du tout. Si la pyorrhée est très avancée, l'extraction peut être le seul remède à envisager. Cependant, dans la plupart des cas, le dentiste peut arrêter et guérir la pyorrhée, à la condition, toutefois, d'une part, que le mal ne soit pas trop avancé et, d'autre part, que le patient coopère avec lui, en prenant chez-lui, chaque jour, grand soin de ses dents et de ses gencives. Il y a d'autres maladies de la bouche qui peuvent être confondues avec la pyorrhée, la plus commune d'entre elles étant l'infection de Vincent ou "bouche des tranchées". Un grand nombre de dentistes recommandent aux personnes dont les gencives offrent un état douteux, de n'user de vaisselle, de verres, de serviettes, etc., qui ne serviront qu'à elles et de veiller à ce que tous ces ustensiles soient soigneusement bouillis après usage. Les personnes souffrant de ce genre de maladie des gencives doivent, bien entendu se mettre immédiatement sous les soins d'un dentiste compétent jusqu'à ce que leur état soit redevenu normal. Le fait que la "bouche des tranchées" soit un mal contagieux est discutable.

La Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirurgiens - dentistes de la province de Québec, 3632, Avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

À QUI S'ADRESSER?

Pour toute organisation, renseignement, propagande, publicité, au sujet des syndicats catholiques et nationaux, ou pour toute fondation de nouveaux syndicats dans la région de Joliette, il faudra s'adresser

au Secrétariat des Syndicats catholiques de Joliette

Bureau de direction: MM. Yvon Ricard, Adem Allard, et Emile Ducharme.

Chef du Secrétariat: M. Fernand Jolicoeur.

Bureau ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 6 h. 30 p.m.

Téléphone **19** *BIENVENUE A TOUS*

2 Nord, Place Bourget, Joliette

Condoléances

CRABTREE MILLS. — Les membres de la Commision scolaire de Crabtree Mills ont appris avec un vif regret la mort presque soudaine de Madame Pierre Sansregret, mère de M. Adrien Sansregret, secrétaire-trésorier et de M. Albert Sansregret, ex-président de la Commission scolaire.

En cette circonstance ils leur offrent leurs plus sincères condoléances ainsi qu'à tous les membres des familles Sansregret et Faust.

Louis FROMENT, président.

Condoléances

ST-AMBROISE DE KILDARE. — Extrait des minutes d'une session des membres du Conseil municipal de St-Ambroise de Kildare, tenue à l'heure et au lieu règlementaires.

Proposé par M. le conseiller Emery Neveu, secondé par M. le conseiller A. Laporte,

Que de sincères et vives condoléances soient votées par ce Conseil à Mme Joseph Chevrette et à sa famille, à l'occasion du décès de son époux, lequel était membre de ce Conseil. Et que copie de cette résolution soit transmise à Mme Joseph Chevrette et aux journaux locaux pour publication.

Phidias ROBERT, maire.
Emile Bruneau, sec.-trés.
Copie certifiée:
Emile Bruneau, sec.-trés.

Joliette

Notes de décembre à l'école No 1: Base de Roc, dirigée par Yolande Bélair. — 7e année: Denise Paquette 88.5; 6e année: Gérard Proulx 82.3; 4e année: Lorraine Masse 84.5; 3e année: Diane Paquette 88.2; 2e année: Ninon Marcil 85; 1e année: Jocelyne Masse, T. B.



Permanents de tous genres avec ou sans machine
Ondulations
Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires
A.-M. Poirier
60 sud, PLACE BOURGET

NOTRE-DAME DE LOURDES

Ecole No 3, dirigée par Mlle Françoise Tellier. — 7e année: Gilberte Thibodeau 95; 6e année: Donatien Thibodeau 90.4; 5e année: Jacqueline Thibodeau 94.3; 4e année: André Rousse 90; 3e année: Juliette Thibodeau 88.7; 2e année: Lucille Thibodeau 86.3; 1e année: Jean-Claude Thibodeau 90.

Elégance Féminine !

Dans tous les tons et tous les styles.



Chaussures pour fillettes et bébés

J.-G. Perreault
Chaussures
503 NOTRE-DAME,
Tél.: 1231 Joliette

IL Vous Soulage Agréablement

de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances



Du RHUME de CERVEAU

Quelques gouttes dans chaque narine...
Agissent rapidement, à la source-même du mal

Dès l'instant où vous mettez du Vicks Va-tro-nol (quelques gouttes) dans chaque narine, il commence à vous soulager de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances du rhume de cerveau. Si le Va-tro-nol — une médication spéciale — est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes pour vous soulager de vos malaises . . . (1) il dissipe l'enflure des membranes . . . (2) il apaise l'irritation . . . (3) il aide à déboucher votre nez . . . en facilitant la respiration . . . et le soulagement est merveilleux! Suivez les instructions dans le dépliant.

ATTENTION! . . . Employé dès le moindre reniflement, ou signe précurseur de rhume, le Va-tro-nol empêche bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL

PAINKILLER
PERRY DAVIS
EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
Le meilleur remède de famille
SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

Un livre de comptabilité de la ferme

LES CULTIVATEURS PEUVENT SE LE PROCURER

De tout temps, la tenue des comptes sur la ferme est allée de pair avec la bonne exploitation, mais dans les conditions de guerre, un registre exact des transactions commerciales, dans la gestion annuelle de la ferme, est une nécessité. Pour aider le cultivateur à prendre des notes de ce genre, on a préparé un petit livre de comptabilité, très simple et très utile, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'Imprimeur du roi, Ottawa. Ce livre couvre toutes les opérations de la ferme, et il offre le grand avantage qu'il n'exige pas de connaissances spéciales en comptabilité. Il s'intitule: "Le livre de comptes du cultivateur", et on peut se le procurer chez l'Imprimeur du Roi pour un prix insignifiant, 10c.

Les bréchets tordus chez les poules sont héréditaires

Pendant longtemps les cultivateurs ont cru que les bréchets tordus chez les volailles sont causés par l'entassement sur les perchoirs ou par une pose anormale chez les oiseaux perchés. Aujourd'hui, les autorités vétérinaires prétendent que la tendance à la torsion du bréchet est héréditaire et que les oiseaux ainsi déformés devraient être enlevés des parquets de reproduction. On dit aussi cependant que les types de juchoirs ou de perchoirs employés influencent cette tendance. Il faut fournir des perchoirs bien arrondis et ne pas laisser les jeunes oiseaux se percher trop tôt.

Avis aux aviculteurs

DEMANDEZ DU CHARBON POUR LES INCUBATEURS ET LES POUSSINIERES

Un décret récent du Contrôleur du charbon contient de bonnes nouvelles pour l'industrie avicole. Il annonce que les dispositions nécessaires ont été prises pour faire venir des Etats-Unis une quantité supplémentaire de charbon anthracite qui doit être utilisé exclusivement pour les poussinières et les couvoirs, dans les districts qui emploient habituellement ce genre de charbon. Le Ministère fédéral de l'Agriculture a fourni au Contrôleur du charbon une évaluation de la quantité de charbon nécessaire pour les éleveurs canadiens.

Si l'aviculteur a l'habitude d'employer du charbon anthracite dans sa basse-cour ou son couvoir, il devrait placer sa commande chez son marchand immédiatement. Ce marchand lui remettra une formule à remplir sur laquelle il devra indiquer la quantité d'anthracite qu'il a chez lui, dans le moment, et celle dont il aura besoin et qui ajoutée à celle qu'il a chez lui, lui suffira pour 90 jours.

Le marchand ne peut livrer que la quantité d'antrhacite nécessaire pour constituer une provision totale de 90 jours.

CHEZ
Ls Desrochers & Fils
Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration INSUL-BRIC pour lambrisser votre maison. — PLANCHE ISOLANTE. — INSUL-BOARD, — TEN-TEST, — GYPROC, — PAPIER A BARDEAUX ou à couverture de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix.

ST-FELIX DE VALOIS

(De notre correspondant)

SEPULTURE — Le 7 janvier étaient chantées les louanges de Monique, enfant de M. et Mme Albert Charron, décédée à l'âge de 4 ans. — Nos sympathies à la famille éprouvée.

* BAPTEME — A M. et Mme Arthur Beausoleil (Madeleine Robillard) une fille Marie - Marthe-Pierrette, baptisée le 6 janv. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Beausoleil.

* FETE DES ROIS — A l'occasion de la fête des Rois, le R. P. Arthur Forest, c.s.v., du Séminaire de Joliette, donne le sermon de circonstance.

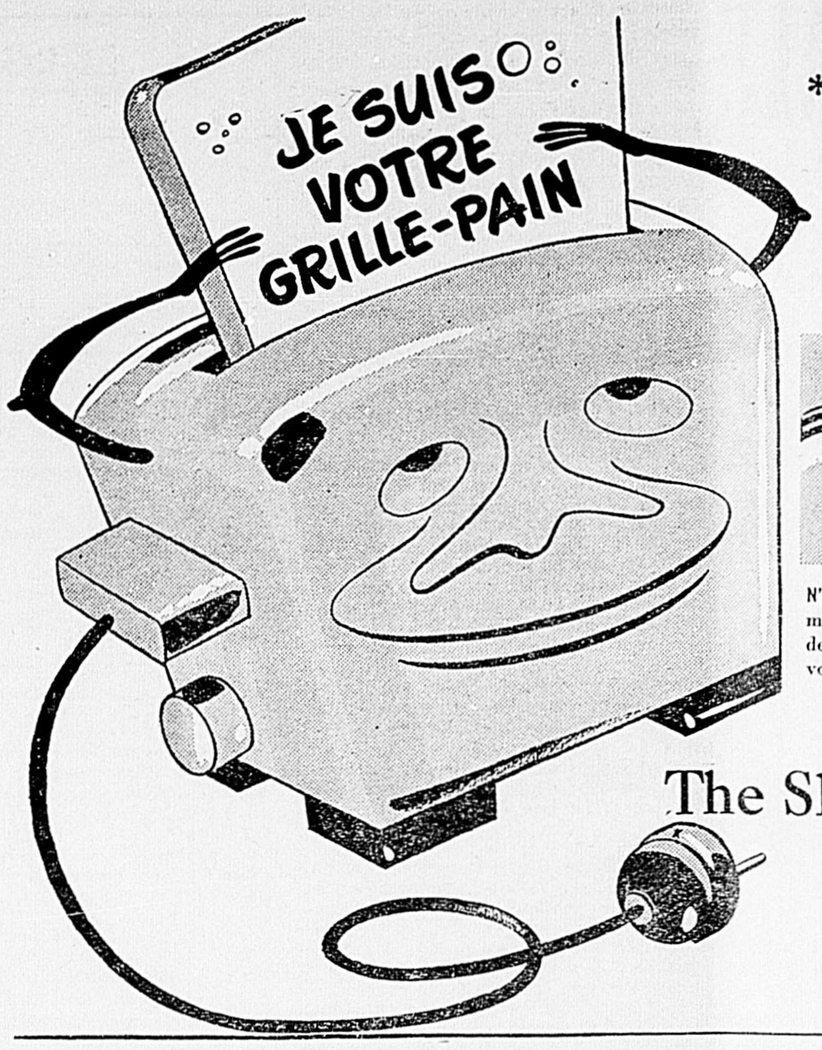
* STATISTIQUES — Au cours de 1943, il y a eu dans la paroisse 64 baptêmes; 33 sépultures et 22 mariages.

* * *

Concours trimestriels à l'école St-Pierre, dirigée par E. Poirier, inst. — 6e année: Réal Lépicier 79; 5e année: Denise Bellerose 76; 4e année: Rose-Eda Robillard 90; 3e année: Gertrude Laferrière 92; 1e année: Yvette Lépicier 95.

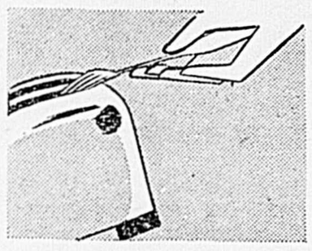
L'EPIPHANIE

Ecole No 3: Grand Côteau: institutrice: Denise Melançon. — Examen de décembre. — 3e année: Georgette Robert 95.2; 2e année: Eloi Poitras 84; 1e année: René Gagné 91.1.

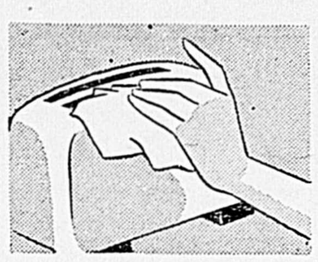


*Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux

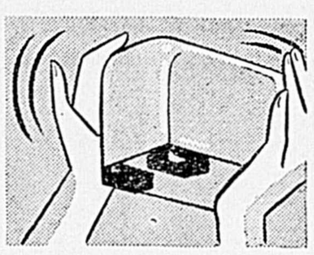
* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main d'oeuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelques temps.



N'employez jamais une fourchette de métal pour retirer les tranches de pain. Enlevez les miettes. Ne vous servez pas d'un couteau.



Laissez refroidir votre grille-pain avant de le nettoyer. Frottez le métal avec un linge à peine humide, presque sec. Que l'humidité n'entre jamais en contact avec l'élément brûleur.



Ne frappez et ne secouez jamais le grille-pain . . . ceci déplacerait les fils de l'élément brûleur.

The Shawinigan Water & Power Company
Électricité Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL · TRANSPORT · CONSTRUCTION

STE-MELANIE

(De notre correspondant)

Le 21 décembre décédait chez sa soeur Mme Georges Marcil, M. Alphonse Richard. Les funérailles eurent lieu le 23 décembre.

* MESSE DE MINUIT. — Le R. Père Beauséjour chanta la messe de minuit. La chorale était dirigée par M. Emile Massicotte qui chanta le Minuit, Chrétiens. Le R. Père prononça le sermon de circonstance.

Les éleves du couvent et les Enfants de Marie chantèrent la messe de l'aurore.

* Concours de décembre à l'école No 10, dirigée par J. d'Arc Malo, inst. — 7e année: Agathe Archambault; 6e année: Pauline Nadeau; 5e année: Louis-Philippe Hétu; 4e année: Alice Allarie; 3e année: Rolande Archambault; 2e année: Monique Perrault; 1e année: Lise Lavallée, T. Bien.

* Après 15 jours de vacances nos étudiants et étudiantes repartent pour reprendre leurs études.

Du Séminaire: Fernand Perrault, Raymond Tellier, Viateur Lépine, Marcel Riberdy, Viateur Allarie, Jacques Massicotte et Roland Beaulieu; du collège de Rawdon: Jean-Guy Desjardins; du pensionnat de St-Ambroise: Fleur-Ange Houde, Solanges Allarie, J. d'Arc Allarie, Gisèle Geoffroy.

Nous leur souhaitons tout le succès désiré.

Un exemple de comptalité agricole

M. Mathias-O. Ferland, de Berthier

(LAUREAT DE LA MEDAILLE D'OR, 1903)

En parcourant un volume de rapport des concours du Mérite Agricole pour l'année 1903, nous avons été fort intéressé par la déclaration des juges. Notre région compte et a toujours compté nombre de cultivateurs progressifs et dès 1903 nous en avions déjà plusieurs qui nous faisaient honneur. Mais, le lauréat de cette année 1903, au témoignage des juges: MM. Drysdale, Deland et Arsène Denis, méritait l'attention de tout le pays. En ce temps-là, nos cultivateurs n'avaient pas à leur disposition les agronomes et tous les avantages que leur procurent maintenant les divers services des ministères de l'agriculture fédéral et provincial, les publications de ces services, les écoles d'agriculture fondées depuis. De plus, la science agricole s'est développée depuis quarante ans et s'est étendue. Ce qui n'enlève, d'ailleurs, aucun mérite aux cultivateurs d'aujourd'hui qui réussissent tels: MM. Henri Majeau, Paphnuce Bonin et Pierre Tellier à mériter d'emblée la médaille d'or.

Voici une partie du rapport des juges du concours de 1903. Nous lisons d'abord au début:

"Nous sommes heureux d'avoir à proclamer M. Ferland le digne lauréat de la médaille d'or de ce concours, et, à ce titre, de le signaler aux yeux du pays comme l'un des agriculteurs les plus éclairés et les plus avancés, et un excellent modèle pour ceux qui cherchent leur bien-être dans l'exploitation du sol dans des circonstances analogues".

Un peu plus loin, les juges semblent attribuer les succès de M. Ferland, pour une partie du moins, à la comptabilité qu'il tenait. Voici cet intéressant passage:

"C'est sur ce chapitre (la comptabilité) EMINEMMENT *important et* MALHEUREUSEMENT TROP NEGLIGE *par la masse des cultivateurs que M. Ferland laisse voir sa supériorité sur tous les concurrents visités par nous jusqu'à ce jour. M. Ferland a compris que l'agriculture est une branche d'affaires qui, pour être exercée avec succès, requiert autant d'aptitudes et d'esprit de calcul, sinon davantage que le commerce et l'industrie proprement dits, et que pour être homme d'affaire et de calcul sûr, et ne pas porter de faux coups, il faut être éclairé par la lumière des principes et des résultats de toutes ses opérations, et que, pour atteindre ce dernier point, il faut tenir des livres de comptes et de renseignements, qui nous démontrent la valeur exacte des réultats obtenus, bons ou mauvais".*

"Ce n'est pas depuis un an ou deux seulement, comme nous l'avons bien souvent remarqué chez d'autres concurrents, que M. Ferland tient des livres de comptabilité pour ses opérations agricoles et financières. Nous avons constaté une tenue de livres régulière depuis 45 ans, dans un excellent livre relié, ouvert par son vieux père, qui, soit dit entre parenthèses, malgré ses deux seuls mois d'école du soir, a eu le talent d'initier son fils à cette pratique habituelle que ce dernier a toujours suivie rigoureusement avec la perfection voulue en rapport avec les besoins de son exploitation. Grâce à cette pratique, M. Ferland a toujours pu surveiller et diriger sûrement ses entreprises agricoles pour ne pas en faire de mauvaises généralement parlant et même pour améliorer constamment sa situation, laquelle aujourd'hui est celle de l'un des cultivateurs les plus prospères et les plus marquants de la Province, comme du reste l'indique la vue de sa ferme et de son habitation".

Voilà un texte qui en dit long. N'est-on pas encore sous l'impression en certains milieux que l'instruction n'est nullement nécessaire aux "habitants", qu'il suffit aux agriculteurs d'avoir des bras solides, de bons chevaux et un peu de courage pour réussir? Les juges du Mérite agricole, en 1903, pensaient bien autrement, comme on vient de le voir. Ils louaient M. Ferland de tenir ses comptes des livres de comptes et de renseignements afin de mieux diriger son exploitation. C'est encore une pratique nécessaire, elle l'est même davantage aujourd'hui si le cultivateur veut profiter des meilleures conditions sur les marchés où il écoule ses produits. Heureux même les fils de cultivateurs qui ont l'avantage de passer quelques années dans nos écoles d'agriculture, à St-Barthélemy par exemple, où ils peuvent apprendre tant de choses utiles pour tirer du sol qui leur sera confié le meilleur rendement.

Abbé Ober VALOIS.

N. B. — M. Mathias-O. Ferland était le père de M. le curé Hector Ferland, de Ste-Elisabeth et de M. Arthur Ferland qui exploite la ferme de son père et l'industrie "La Ferlandière".

Eleveurs de poulets
AUGMENTEZ VOS REVENUS EN ACHETANT VOS POUSSINS AU COUVOIR COOPERATIF DE
St-Barthélemy (Berthier)
Antonio HEBERT, gérant
PLYMOUTH ROCK BARREE — Provenance R. O. P.
Sujets de choix — Demandez nos prix

Décès à Crabtree Mills

Le 3 janvier 1944, la mort ravissait à l'affection des siens, Mme Pierre Sansregret, décédée pieusement en sa demeure à l'âge de 76 ans et 9 mois, après une vie de labeur, d'abnégation et de renoncements.

Pour déplorer sa perte elle laisse 9 enfants dont 5 filles: Mme J. Prud'homme (Flore), Mme Camille Sanscartier (Clara), Mme Albert Pagé (Marie), Mme Ricardo Chartrand (Adrienne) et Noella; et 4 garçons: Arthur, Ernest, Albert et Adrien Sansregret. Lui survivent également, trois soeurs: R. Sr Faust, des Srs Grises, Mme Octave Desrosiers (Joséphine) et Delvina; deux frères: Eucher et Arthur Faust.

Son service eut lieu à l'église paroissiale à l'issue duquel ses restes mortels furent transportés à St-Paul, sa paroisse natale où après un Libera eut lieu l'inhumation.

■

REMERCIEMENTS — La famille Sansregret remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit, dans le deuil cruel qui la frappe.

Pompes automatiques — Accessoires de plantations de tabac jaune — Peintures et vernis "Mont-Royal"
F. Ratelle
FERBLANTIER — PLOMBIER
575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

HORAIRE DES TRAINS DU PACIFIQUE CANADIEN

LA SEMAINE SEULEMENT

DEPART DE JOLIETTE		ARRIVENT A DESTINATION
10 h.20 a.m.	Pour MONTREAL, gare Viger (Local)	12 h. 30 p.m.
10 h. 20 a.m.	Pour QUEBEC (Rapide)	1 h. 35 p.m.
11 h. 15 a.m.	Pour ST-ELIX et ST-GABRIEL	12 h. 10 p.m.
3 h. 55 p.m.	Pour MONTREAL, gare Windsor (Rapide PARK AVE .. 5 h. 20 p.m.	6 h. 00 p.m.
5 h. 45 p.m.	Pour QUEBEC (Local	10 h. 10 p.m.
5 h. 45 p.m.	Pour MONTREAL (Local), gare Viger .. Départ de LANORAIE .. 7 h. 50 p.m.	9 h. 30 p.m.
6 h. 40 p.m.	Pour ST-FELIX et ST-GABRIEL	7 h. 35 p.m.

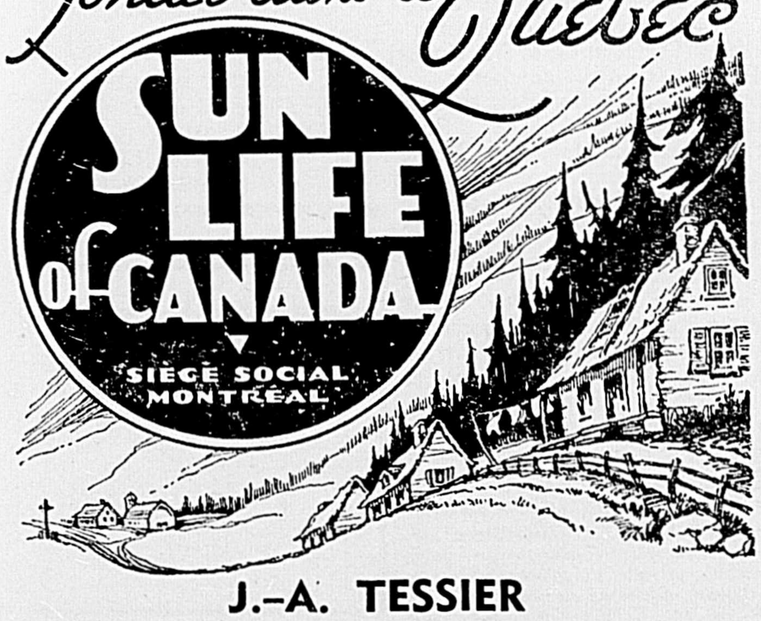
ARRIVENT A JOLIETTE		DEPART DE DESTINATION
10 h. 20 a.m.	De ST-GABRIEL et ST-FELIX	9 h. 25 a.m.
11 h. 15 a.m.	De MONTREAL, gare Windsor (Rapide) PARK AVE .. 9 h. 50 a.m.	9 h. 15 a.m.
11 h. 15 a.m.	De QUEBEC (Local)	7 h. 10 a.m.
3 h. 55 p.m.	De ST-GABRIEL et ST-FELIX	3 h. 00 p.m.
4 h. 50 p.m.	De QUEBEC, T.-RIVIERES, LOUISEVILLE (Rapide)	1 h. 35 p.m.
6 h. 40 p.m.	De MONTREAL, gare Viger (Local)	4 h. 45 p.m.

LE DIMANCHE SEULEMENT

11 h. 20 a.m.	De MONTREAL	pour ST-GABRIEL
8 h. 39 p.m.	De ST-GABRIEL	pour MONTREAL, gare Viger

CES TRAINS SERONT EN VIGUEUR LE JOUR DE NOEL ET LE JOUR DE L'AN

J.-E. POIRIER, agent.

Fondée dans le Québec
SUN LIFE of CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

J.-A. TESSIER
Courtier en assurances
506, rue St-Louis, Joliette - Tél. 595

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

69ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

LE GERANT GENERAL INFORME LES ACTIONNAIRES QUE LA BANQUE A SOLDE LES VERSEMENTS RELATIFS AUX $15,000,000 D'OBLIGATIONS DE LA PROVINCE DE QUEBEC CEDEES A LA BANQUE EN 1924

L'ACTIF DE LA BANQUE ATTEINT LA SOMME RECORD DE $252,179,733

OBSERVATIONS DU PRESIDENT SUR LA SITUATION GENERALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le samedi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 69ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration:

Le Bilan qui vient de vous être exposé fait ressortir la somme des dépôts à $237,247,785, en comparaison de $187,871,528 l'année précédente. C'est le total le plus élevé qu'ils aient jamais atteint. Le nombre des déposants a considérablement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, accusant un gain de plus de dix millions et demi, s'élèvent à $60,-933,872. Les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de 25 millions, atteignent le chiffre record de $141,784,227. Les dépôts des gouvernements, dont le montant s'est accru d'environ treize millions et demi, se montent à $32,401,456.

La somme des billets de la Banque en circulation était, le 30 novembre dernier, de $2,138,467, à comparer avec $3,001,652 il y a un an. Aux termes de la Loi des banques, qui restreint graduellement le pouvoir d'émission des banques à charte, le montant maximum des billets qu'elles peuvent émettre était en 1943 de 45% de leur capital versé; il n'est plus que de 35% cette année, et il sera réduit à 25% en 1945. La double responsabilité des actionnaires diminue proportionnellement d'année en année.

L'actif total de la Banque, qui s'est accru de plus de 48 millions et demi depuis un an, se chiffre par $252,179,733. C'est le montant le plus considérable qu'il ait atteint jusqu'ici. Les disponibilités de caisse ressortent à $43,604,148, en comparaison de $34,551,381 l'année précédente et représentent 18.21% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé, d'une année à l'autre, de $140,786,543 à $198,037,453. Cette augmentation de plus de 57 millions a porté de 73.74 à 82.71 pour cent le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par $42,761,933, à rapprocher de $48,442,989 à la clôture de l'exercice antérieur. Aussi, malgré l'importante augmentation de l'actif, les bénéfices nets sont-ils un peu moindres qu'en 1942. La situation résultant de la guerre suffit à expliquer la diminution qu'ont subie, au cours de l'année, les prêts courants et escomptes. Les besoins de crédit bancaire de nombreuses entreprises industrielles et commerciales fabriquant ou vendant des produits destinés à la population civile se sont trouvés amoindris, par suite des difficultés croissantes qu'elles éprouvent à se procurer les matières premières ou les marchandises nécessaires. Les municipalités et autres collectivités publiques continuent de réduire graduellement leurs dettes; aussi nos prêts de cette catégorie ont-ils fléchi, d'une année à l'autre, de $6,398,193 à $3,-609,996.

Les circonstances ont contraint la Banque à affecter à des placements en valeurs mobilières une part plus considérable que jamais de ses ressources. La somme de ces placements s'est relevée, en un an, de $102,878,177 au chiffre sans précédents de $151,203,927; mais le portefeuille de la Banque est d'un rendement d'autant plus faible qu'il se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte Profits et Pertes fait ressortir à $806,266, accusent une légère diminution par rapport à ceux de l'exercice antérieur, lesquels, avant la déduction de la somme de $60,000 versée au Fonds de pension du personnel, se chiffraient par $836,815. Les bénéfices nets de l'exercice, après provision de $318,282 pour les impôts fédéraux, ont été répartis comme suit: dividendes, $420,000; contribution au Fonds de pension du personnel, $80,000; amortissement des immeubles sociaux, $125,000; versement à la Province de Québec, aux termes de la loi 14, George V, chapitre 3, $125,000. Une somme de bénéfices non-répartis de $56,266 a été portée au compte Profits et Pertes, dont le solde créditeur s'établit à $310,-470, à rapprocher de $254,204 le 30 novembre 1942.

Les actionnaires apprendront sans doute avec satisfaction que, le 31 décembre 1943, la Banque a fait remise au Trésorier de la Province de Québec de la somme de $1,467,686.87 qui, avec les versements déjà effectués par la Banque, a acquitté le solde des paiements que la Banque s'était engagée à faire, aux termes de la loi 14, George V, chap. 3. La Province a ainsi encaissé le plein montant que la Banque était tenue de lui verser, aux termes de cette loi, pour permettre à la Province de constituer un fonds d'amortissement destiné à racheter, le 1er mars 1964, les $15,000,000 d'obligations de la Province cédées et transportées à la Banque en 1924.

Conformément aux ententes conclues entre les banques, en vue d'atténuer les difficultés que présente le recrutement du personnel, la Banque a fermé, au cours de l'exercice, cinq succursales, aux endroits ci-dessous: 4600, rue N.-Dame ouest, à Montréal; à Buckingham et à Perron, dans la province de Québec, à Maxville, Ontario, et à Gravelbourg, Saskatchewan. Elle a en outre transformé 14 succursales en agences et fermé dix agences. La Banque Canadienne Nationale tient à la disposition de la clientèle et du public 514 bureaux, soit 200 succursales et 314 agences.

Les difficultés que comporte la situation générale, ainsi que la collaboration que la Banque a apportée au gouvernement dans l'application de diverses mesures de guerre, ont considérablement alourdi la tâche du personnel, au cours de l'exercice. Il nous est agréable de reconnaître que les employés ont rempli consciencieusement leurs fonctions, et qu'ils ont fait preuve en toutes circonstances d'un louable dévouement à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs,

Il y a lieu d'être satisfait, je crois, des résultats du dernier exercice de notre Banque, que le gérant général, M. Charles St-Pierre, vient d'exposer et de commenter. Avant de proposer l'adoption de ce rapport, je me permettrai de signaler à votre attention quelques aspects de la situation générale de notre pays.

LA PRODUCTION AGRICOLE

Les exigences de la guerre ont apporté, au cours de l'année écoulée, certaines modifications à l'économie rurale du Canada. Un grand nombre d'exploitations ont, en totalité ou en partie, substitué à la culture des céréales l'élevage dont les produits sont l'objet d'une demande croissante. Le manque de main-d'oeuvre et des conditions climatériques défavorables ont réduit la production des grandes cultures dont la valeur brute est estimée à 1,102 millions de dollars, soit une diminution d'une centaine de millions par rapport à l'année précédente. La moisson de blé, dont les derniers relevés de l'Office national de la statistique font ressortir le volume à 294 millions de boisseaux, est moitié moindre que la moisson record de 1942. Les superficies emblavées étaient du reste les moins étendues qu'on eut vues depuis 1918. On n'a pas constaté sans surprise que l'année dernière, alors que le gouvernement des Etats-Unis recommandait aux producteurs de blé d'étendre leurs emblavures de 54 millions d'acres en 1943 à 68 millions d'acres en 1944, le gouvernement canadien indemnisait au contraire les cultivateurs qui avaient consenti à restreindre les leurs. Cette attitude est d'autant plus étonnante, que le congrès des Nations Unies, qui a étudié le printemps dernier, à Hot Springs, en Virginie, la situation alimentaire dans le monde, a vivement engagé les pays alliés à développer par tous les moyens possibles la production des vivres, afin de se mettre en mesure de nourrir, dès la fin des hostilités, les populations affamées de l'Europe et de l'Asie. Malgré cette recommandation expresse et bien que la reprise de la demande des marchés extérieurs ait sensiblement réduit les stocks canadiens depuis un an, le congrès agricole interprovincial, qui s'est tenu le mois dernier à Ottawa, en vue de fixer les objectifs de la production agricole pour la saison prochaine, n'a pas jugé à propros de préconiser l'extension des emblavures. Cependant, le gouvernement fédéral aurait décidé de discontinuer le paiement d'indemnités. On estime que les superficies semées en blé en 1943, même si elles n'avaient en 1944 qu'un rendement moyen, suffiraient à assurer des stocks correspondant aux besoins prévisibles des deux prochaines années. Le ministère de l'Agriculture préconise plutôt l'augmentation de la production d'autres céréales, de graines oléagineuses, de pois, de haricots et de mais.

L'élevage et l'industrie laitière ont donné un fort rendement. La hausse des prix de la plupart des denrées agricoles a, dans bien des cas, plus que compensé la réduction de la production. Aussi estime-t-on que les revenus de la classe rurale ont été sensiblement plus élevés en 1943 qu'en 1942.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La production industrielle a atteint dans l'ensemble, en 1943, son point le plus élevé. On constate toutefois un fléchissement dans les opérations forestières, la sidérurgie, l'industrie du bâtiment, les pâtes et papiers, les textiles et les fromageries. On estime que les dépenses de guerre du Canada, au cours de l'exercice 1943-44, s'élèveront à 4,356 millions de dollars, à rapprocher de 3,138 millions en 1942-43 et de 945 millions en 1941-42. Au cours des quatre années de guerre, le Canada a lancé quelque 750 bateaux et livré plus de 10,-000 avions ainsi que 600,000 véhicules d'utilité militaire. Cette énorme production se surperpose à celle de l'industrie manufacturière répondant aux besoins de la population civile. Le rendement en a évidemment été réduit depuis le début des hostilités, par suite de la rareté de la main-d'oeuvre et des matières premières, mais il s'établissait, en 1939, à quelque 3,500 millions de dollars.

L'extraction des métaux communs, stimulée par la guerre, exige un si grand nombre de mineurs qu'il n'en reste pas assez de disponibles pour l'exploitation normale des mines d'or. Aussi la production du métal précieux a-t-elle subi, l'année dernière, un profond fléchissement. Le Canada, qui tient depuis longtemps le premier rang parmi les pays exportateurs de minéraux et de métaux communs, aura atteint en 1943 un nouveau record. Bien que les relevés relatifs au rendement de l'industrie minière ne soient pas publiés pendant la guerre, on estime que le Canada a fourni aux Nations Unies 95% de leur nickel, 20% de leur zinc, 12.5% de leur cuivre, 15% de leur plomb, 75% de leur amiante et 40% de leur aluminium. La production de charbon accuse un léger recul, attribuable aux grèves qui ont sévi l'an dernier dans quelques houillères.

L'industrie du bâtiment, qui avait manifesté en 1940 et en 1941 une grande activité qui tenait aux vastes entreprises de construction d'un caractère militaire, connait depuis deux ans un ralentissement qui s'est accentué l'an dernier. La pénurie de main-d'oeuvre et de matériaux, sans parler des mesures de restriction dont elle est frappée, entrave l'industrie du bâtiment. Aussi constate-t-on, dans toutes les régions du pays, des besoins sans cesse croissant de maisons d'habitation et de locaux de toutes sortes.

LA CRISE DE MAIN-D'OEUVRE

L'indice de l'emploi de l'Office national de la statistique indique que les disponibilités du pays en main-d'oeuvre sont à peu près épuisées, même en tenant compte de l'apport de la main-d'oeuvre féminine. Le manque de bras qui se manifeste dans les exploitations agricoles, dans les mines de charbon, dans les opérations forestières et dans d'autres domaines de la production, crée une situation difficile, sinon dangereuse. Au point où en sont les choses, il s'agit moins de répartir de la main-d'oeuvre que de trouver de la main-d'oeuvre à répartir.

LE COMMERCE EXTERIEUR

La valeur des échanges du Canada, à l'exclusion des mouvements d'or, a atteint, au cours des dix premiers mois de 1943, la somme de 3,840 millions de dollars. Nos importations se sont chiffrées, en nombres ronds, par 1,440 millions et nos exportations, par 2,400 millions. Ces chiffres record, s'ils révèlent que notre pays possède des facultés de production considérables, ne comportent évidemment aucune indication significative sur la situation véritable et l'avenir du commerce extérieur du Canada. Il est manifeste qu'une grande partie de nos importations consiste en matières premières et en outillage destinés à notre industrie des armements, tandis qu'une très forte proportion de nos exportations se compose de produits bruts, d'armes et de munitions, ainsi que de denrées alimentaires qui font partie de notre contribution à la guerre.

LES IMPOTS

Le fardeau des impôts pesant sur les entreprises industrielles est si lourd, qu'il menace d'en compromettre le rétablissement rapide. Un relevé dressé par la Banque du Canada fait ressortir qu'en 1942, les impôts payés par 628 sociétés canadiennes excèdent les bénéfices nets qu'il leur a été permis de conserver. Cet état de choses se sera sans doute aggravé en 1943, puisque le taux de l'impôt sur les excédents de bénéfice n'a été porté à 100% que le 1er juillet 1942. Si les entreprises doivent compter sur la partie remboursable de l'impôt pour renouveler leur outillage, elles s'exposent à être devancées par la concurrence des sociétés étrangères, qui sont assujetties à de moins lourds impôts.

Il y a lieu d'espérer, semble-t-il, que le gouvernement sera bientôt en état de réduire les impôts. Ne serait-il pas logique que les dépenses de guerre commencent à diminuer, puisque le pays n'a plus à solder les énormes frais qu'ont exigés jusqu'ici l'établissement et l'agrandissent de nombre d'usines, de chantiers maritimes et d'aéroports?

Au sujet d'impôts, qu'il me soit permis d'attirer votre attention sur un état de choses qui crée une situation intolérable. Comme vous le savez, les services publics ne paient pas d'impôts dans l'Ontario, alors qu'ils en sont frappés dans la plupart des autres provinces. On ne saurait expliquer cette anomalie en disant que, dans un cas, l'exploitation en est assumée par les pouvoirs publics, alors que, dans les autres cas, elle relève de l'initiative privée. Le contribuable ne s'arrête guère aux distinctions constitutionnelles et aux subtilités juridiques. Il constate seulement qu'il est appelé à payer davantage, les impôts s'ajoutant à ses frais de service, et il prétend non sans raison que tous les citoyens du pays devraient être égaux devant l'impôt.

LE LOYER DE L'ARGENT

La politique du gouvernement fédéral est orientée vers la baisse du loyer de l'argent. Cette poltiique crée des conditions favorables aux emprunts et aux conversions d'Ottawa, des provinces et des municipalités; elle serait profitable aussi aux finances privées et aux affaires en général, n'étaient les impôts fédéraux. Au fait, nombre d'entreprises ne se soucient pas d'améliorer leur situation financière, en remboursant par exemple leur dette obligataire ou en la convertissant à des taux d'intérêt moindres, parce qu'elles savent que le gouvernement leur prendrait les économies ou les profits additionnels qu'elles réaliseraient. La présente politique désavantage les sociétés ayant les finances les plus saines, celles que leur solidité rend les plus capables de s'adapter au rajustement économique d'après-guerre.

Au retour de la paix, les capitaux, particulièrement ceux qui se seront accumulés aux Etats-Unis, chercheront à s'employer dans des pays présentant un état politique sain et stable, et où ils puissent trouver une classe ouvrière disciplinée et consciente de ses responsabilités sociales aussi bien que de ses droits. Sans doute tiendront-ils compte aussi d'un troisième élément: un loyer de l'argent relativement avantageux. Une politique d'argent bon marché est recommandable en période d'hostilités, afin de faciliter le financement de la guerre; mais elle ne devrait pas être maintenue trop longtemps si nous estimons qu'il est opportun d'attirer dans notre pays des capitaux étrangers.

LA NATIONALISATION DES BANQUES

La question de l'étatisation des banques donne lieu à de nombreux commentaires et elle deviendra sans doute une matière de controverse politique, mais nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que ceux qui s'imaginent qu'une banque administrée par l'Etat consentirait des avances à des taux sensiblement inférieurs aux taux courants à l'heure actuelle, se font des illusions. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la formule de déclaration de l'impôt sur le revenu, articles 36 et 39, pour constater que le gouvernement fixe à 8% le taux d'intérêt sur des versements différés ou des soldes d'impôt.

FONDS INTERNATIONAL DE STABILISATION

De nombreux spécialistes étudient les problèmes que comportera le commerce international pendant la période qui suivra immédiatement le retour de la paix. Il y a deux façons d'échanger des marchandises et des services entre nations comme entre particuliers: on peut pratiquer le troc ou recourir à la monnaie. Le troc, méthode incommode et désuète, est loin de faciliter le libre mouvement des marchandises d'un pays à un autre. L'usage de la monnaie, beaucoup plus pratique, n'est cependant pas exempt de danger. Les monnaies, quand elles sont détachées de l'or, sont des instruments d'un maniement délicat, sujets à se détraquer.

On accumule des soldes créditeurs dans des banques de l'extérieur, soit en prévision de placements, soit dans l'intention de payer ou de commander des marchandises. Il importe donc de ne pas oublier que, lorsque des devises sont mises par un pays à la disposition d'autres pays, cette opération a pour objet le transport du produit du travail. Il va sans dire que ces mesures doivent sauvegarder les légitimes intérêts des pays en cause.

En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada, des spécialistes avertis préconisent diverses méthodes qui, sous des noms différents, ont un même objet. En Angleterre, on suggère une union internationale de compensation, tandis que le plan des Etats-Unis comporte un fonds international de stabilisation. Le Canada paraît avoir attaché moins d'importance aux mots qu'aux faits auxquels ces propositions se rapportent.

Quand on sera tombé d'accord sur les remèdes les plus appropriés à la situation, on devra les appliquer. Où cette colombe internationale se posera-t-elle, dans un monde nationaliste? Car il faudra bien qu'elle niche quelque part. Il sera indispensable que le nouvel organisme prennne corps et qu'il soit pourvu d'une constitution, puisqu'il sera appelé à se donner une structure financière, à détenir de l'or, à ouvrir des crédits et à manier des soldes bancaires dans des vingtaines de pays. La Banque des règlements internationnaux est une société suisse. Pourquoi le Fonds international de stabilisation ne serait-il pas une société canadienne? Notre pays ne manque pas d'hommes compétents pour diriger une entreprise de cette envergure; il est forçément intéressé au progrès du commerce international; il n'est pas assez puissant pour qu'on lui prête l'ambition de dominer l'économie mondiale, et il est bien placé pour coopérer en pleine compréhension avec deux des plus grandes nations commerçantes du monde.

L'APRES-GUERRE

L'année qui commence verra-t-elle le rétablissement de la paix, du moins en Europe? Nul ne saurait le dire. Mais que la paix soit prochaine ou lointaine, il n'est pas trop tôt pour s'y préparer. Quel rang le Canada occupera-t-il, parmi les nations, dans le monde d'après-guerre? Notre pays possède des richesses naturelles abondantes et variées. Nous pourrons compter sur une main-d'oeuvre plus nombreuse qu'avant la guerre. A nos grands réseaux ferroviaires s'adjoindront une marine marchande importante et une aviation commerciale considérable. Placé au carrefour des grandes routes aériennes, notre pays sera amplement pourvu à la fois d'avionneries, d'aéroports, de pilotes et de techniciens. Si nous voulons tirer le meilleur parti de ces avantages, il est indispensable que nous ayons une monnaie saine, une fiscalité prévoyante, une politique commerciale réaliste et un régime économique propre à stimuler l'esprit d'entreprise.

DICTATURE OU LIBERTE

Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux époques troublées, il se rencontre aujourd'hui des gens qui prétendent tout remettre en question, y compris le régime d'initiative privée et de libre entreprise auquel nous devons le développement économique de notre pays. Attribuant à ce régime toutes les faiblesses inhérentes à la nature humaine, ces gens dont l'infaillibilité n'est d'ailleurs pas encore démontrée, voudraient y substituer un système qui, à les entendre, rétablirait le paradis terrestre: pour les uns, ce serait une économie plus ou moins dirigée, pour les autres, un socialisme plus ou moins déguisé.

Le pouvoir public est justifiable d'intervenir dans la vie économique lorsqu'il s'agit de réprimer ou, mieux encore, de prévenir les abus. Mais son rôle essentiel consiste à créer, au moyen d'une législation et d'une administration sages et prévoyantes, un ensemble de circonstances propre à faciliter l'activité économique et le progrès social. N'allons pas confondre l'agitation fébrile du temps de guerre, les improvisations souvent intempestives de l'Etat qui construit et exploite, à coup de milliards, des usines qui resteront sans ouvriers et sans commandes au lendemain de la guerre, avec l'activité saine d'entreprises dans lesquelles les particuliers ont engagé leurs capitaux et leur intelligence pour en assurer le succès. Ce n'est pas l'Etat qui a résorbé le chômage, ce sont les citoyens de ce pays qui par leur travail, leurs impôts et leurs souscriptions aux emprunts publics, ont remis en marche la machine économique qui, avant la guerre, fonctionnait au ralenti.

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ

(De notre correspondant)

BAPTEME — Le 9 janvier fut baptisée Marie - Georgette - Gilberte - Lucille, fille de M. et Mme Léo Joly. Parrain et marraine: M. et Mme Georges - Albert Landreville; porteuse: Mlle Cécile Landreville.

* DECES — Le 31 décembre eurent lieu les funérailles de M. Ferry Hannon, décédé à Montréal à l'âge de 75 ans et 8 mois. Le défunt était le frère de MM. Willy et Frank Hannon.

* En décembre, M. Wilmeur O'Connor fut élu marguillier.

* Nos étudiants, MM. Jean-Guy Thériault, Jacques Belleville et André Gaudet et nos étudiantes: Mlles Georgette et Noella Gravel, Lorraine Gareau, Jeanne d'Arc Perreault, Mlles Carroll, Mlle Geneviève Coderre, Lise Olivier, ont passé leurs vacances des Fêtes dans leur famille respective.

* Notre paroisse compte en ce moment 119 familles. Sa population est de 682 habitants.

Au cours de l'année 1943 il y a eu 17 baptêmes, 6 mariages et 3 sépultures.

* Les abonnés à l'Action populaire qui voudraient renouveler leur abonnement pourront s'adresser à Mlle Georgette Thériault.

STE-EMELIE DE L'ENERGIE

(De notre correspondant)

MARIAGE — Le 29 décembre, Mlle Elisabeth Prud'homme épousait M. Paul-Emile Loyer.

M. Joseph-André Prud'homme servait de témoin à sa soeur et M. Joseph Venne de St-Côme à son beau-fils. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

* Le 26 décembre, M. Jean-Louis Bellerose était nommé marguillier à l'unanimité et M. Eugène Desroches sortait de charge.

* A Noel la chorale a exécuté avec grand succès la messe Puer Natus est nobis de Soeur Marie Gisela, s.s.n.d.

La chorale exécuta aussi comme chant d'entrée à minuit le cantique de Emile Bourdeau "Chantons Noel", à trois voix; à l'Offertoire un motet de Noel: "Nato nobis Salvatore de D. Van Reysschaat avec reprise du choeur en trois voix. Nous félicitons la chorale et son maître de chapelle M. Donatien Desrosiers.

HOMMES 30, 40, 50 ANS

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B, calcium, phosphore; aideront vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c. *seulement.* Si non satisfait *du premier paquet*, fabricant remboursé bas prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

FORGERON DEMANDE

On demande forgeron pour travail général. — Bonnes références de conduite. — Bons gages assurés

Pour: SALMON HURST — VICTORIA, N. B.

S'adresser au bureau du

Service Sélectif



Papier de construction

Bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés. — Wall Board — Donnacona — Layer Board.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

Le sucre est rare!

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglais et français. (Echantillon sur demande 10c.). Emballage garanti. Livraison rapide. *PRIX MALLE PAYEE.* Bouteille 2 oz. (1 — $0.75) (6 — $4.25) (12 — $8.00) Bouteille 16 oz. (1 — $4.00). Adressez commandes avec bon, mandat à: LES BONS PRODUITS ENRG., 351 blvd Charest, Québec, P. Q. 23d. c.

En vacance

du 17 au 25 JANVIER

Mlle

Jeanne Beaudoin

469, N.-Dame, Tél. 811
JOLIETTE

Avez-vous commandé vos poussins Bray?

Nos incubateurs sont prêts à livrer les commandes de poulets immédiatement, et nous avons aussi des poulets en croissance. Dès à présent, demandez les poulets de février, mars et même pour plus tard. — Agents: Geo.-H. READ et Cie, St-Félix de Valois; Damien BOUCHER, St-Ambroise de Kildare; T.-P.-L. WOODS, St-Félix de Valois; Denis ROBITAILLE, St-Sulpice.

COUTURE
POUR DAMES ET ENFANTS

Pour votre couture et vos réparations de robes et manteaux, adressez-vous à

Mlle H. Caron
784, MANSEAU, JOLIETTE
Spécialité:
Ouvrage de fantaisie pour bébés, rideaux, etc.

NOUVELLE ADRESSE
Ant. Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Diplômé de Palmer
60, Sud, Place Bourget,
JOLIETTE
(voisin du magasin United)

Warchandises usagées

Eviers — Bains — Lavabos — Toilettes — Tuyaux — Machineries — Pompes — Briques usagées et neuves — Planches.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

LISEZ L'ACTION POPULAIRE le journal des familles.